

PROVINCE DU BRABANT WALLON



COMMUNE DE

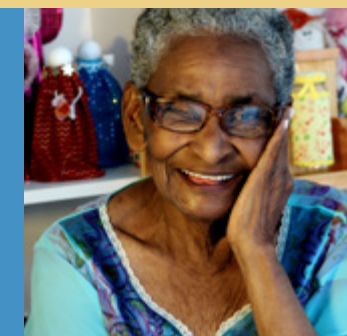
CHASTRE



GUIDE DES ÂÎNÉS DE CHASTRE



BROCHURE D'INFORMATION À DESTINATION DES ÂÎNÉS DE L'ENTITÉ DE CHASTRE



Cette brochure a été réalisée par le Conseil Consultatif des Seniors de Chastre
avec le précieux soutien de l'Administration communale

Version 1 : octobre 2022

ADMINISTRATION ET ÉDITEUR RESPONSABLE

Commune de Chastre
71, Avenue du Castillon
1450 Chastre
010/65.44.86
info@chastre.be

RÉDACTION ET INFORMATIONS

Conseil Consultatif des Seniors et Service de cohésion sociale de Chastre
010/65.44.64
ccseniorschastre@gmail.com
cohesionsociale@chastre.be

CRÉDIT PHOTOS

Cécile Van Meensel
Unsplash : banque de données photographiques libre de droits

RÉGIE PUBLICITAIRE, MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Red Line Srl
28, Rue Champ des Buissons
1325 Chaumont-Gistoux
info@redline-communication.be
0478/20.42.83



NUMÉROS D'URGENCE

URGENCE - SECOURS - AIDE	
POLICE	101
AMBULANCE/POMPIERS	100
AIDE MÉDICALE URGENTE ET SERVICE D'INCENDIE (7 J/7 ET 24H/24)	112
MÉDECIN DE GARDE – EN SOIRÉE ET WEEK-END	010/65.01.50 (Chastre) en semaine de 19h à 7h du matin et le W-E du samedi 8h au lundi 8h
MÉDECIN DE GARDE – WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS	1733 (National)
MALTRAITANCE DES AÎNÉS – RESPECT SENIORS	080/03.03.30
ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE	010/65.44.71
ALCOOLIKES ANONYMES	078/15.25.56
AIDE INFO SIDA	02/514.29.65
CANCER INFO	0800/15.801
CARD STOP - CARTE DE PAIEMENT PERDU OU VOLÉ	078/17.01.70
CENTRE ANTIPOISON	070/24.52.45
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE (APPEL ANONYME GRATUIT 7J/7 ET 24H/24)	080/03.21.23
CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS URGENCE (CHARLEROI)	071/44.80.00
CHILD FOCUS - DISPARITIONS ET EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS	116 000
DOC STOP – DOCUMENTS PERDUS OU VOLÉS	0080/2123.2123
ÉCOUTE VIOLENCE CONJUGALE	080/03.00.30
INFO-DROGUE (PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 7J/7 ET 24H/24 DANS L'ANONYMAT)	02/227.52.52
PHARMACIE DE GARDE (PAYANT 1,50 €/MIN)	090/39.90.00
POLICE DE CHASTRE (ZONE ORNE-THYLE)	010/65.38.00 ou 112
VÉTÉRIINAIRE DE GARDE	0497/55.22.55
SERVICE D'ÉCOUTE GRATUIT – TÉLÉ-ACCUEIL	107
ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE EN BELGIQUE – RENSEIGNEMENT NATIONAUX	1307
ÉNERGIE & INTEMPÉRIES	
GAZ (FUITE): ORES	080/08.70.87
GAZ (DÉPANNAGE) ET PANNE D'ÉLECTRICITÉ: ORES	078/78.78.00
EAU (S.W.D.E.) SERVICE DE GARDE	087/ 87.87.87
DÉPANNAGE RÉSEAU ÉLECTRIQUE	078/78.78.00
TEMPÊTE OU INONDATION (ACTIVÉ UNIQUEMENT EN CAS D'INTEMPÉRIES GRAVES ANNONCÉES PAR LES AUTORITÉS)	1722

“ Il fait bon vivre à Chastre, pour tout un chacun et cela doit aussi être le cas pour vous, nos aînés.

Que vous soyez nouveau habitant ou chastrois de longue date, que vous ayez 65 ou 95 ans, vous trouverez dans ce guide des informations qui vous seront utiles.

Au cœur de notre programme politique, il nous est essentiel de tout mettre en œuvre pour vous permettre de rester le plus longtemps possible, idéalement même toute votre vie, chez vous dans votre environnement, celui de votre commune où vous vous sentez bien. Vous trouverez dans ce guide les possibilités d'accompagnement en ce sens dans la section « *Logement* » (page 15 à 22) ainsi que dans la section « *Santé* » (page 36 à 51).

Au quotidien, il nous importe également de renforcer le Vivre Ensemble pour lutter contre l'isolement et vous permettre de vivre dans une commune dynamique. Dans la section « *Loisirs et bien-être* » (page 23 à 30), vous découvrirez la multitude de possibilités qui est offerte à Chastre, que vous soyez à la recherche d'un cours d'information, d'une sortie culturelle, d'une opportunité de volontariat ou simplement d'un lieu pour partager un petit café entre voisins. Si je peux me permettre un conseil, n'hésitez pas à vous laisser tenter par une activité, et ce même si vous n'êtes pas sûr de vous ou certain d'aimer. Ne dit-on pas, plus on est de fous, plus on rit ?

L'étendue de notre territoire communal nous invite aussi à porter une attention particulière aux questions de mobilité et à développer des solutions pour vous faciliter la vie. Vous avez un problème de transport ? Vous ne savez pas comment vous déplacer vers une activité, un rendez-vous médical ou le domicile d'un proche ? Dirigez-vous dans la section « *Mobilité et Transport* » (page 31 à 33) pour découvrir les services disponibles à Chastre.

Par ailleurs, nous apportons beaucoup d'importance à l'accessibilité de nos services publics.

Surtout, n'hésitez pas à contacter un service ou l'autre. Un renseignement ne coûte rien et sachez que nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches. Vous trouverez tous les contacts utiles dans la section « *Administration communale et Services publics* » (page 8 à 14) ainsi que dans la section « *Pensions et allocations* » (page 34 à 35).

Ce guide se veut le plus exhaustif possible et sera amené à évoluer dans les années à venir. Nous sommes conscients qu'avec plus de 1400 aînés sur le territoire, les besoins et envies de chacun et chacune d'entre vous sont aussi riches que variés et ne peuvent être pleinement représentés dans les pages qui suivent. Pour tout renseignement supplémentaire, je vous invite à contacter les services communaux ou à vous diriger vers le site web de l'Administration communale qui contient une multitude d'informations supplémentaires : <https://www.chastre.be/>.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce guide.

- Le Conseil Consultatif des Seniors dans son ensemble et sa Présidente, Marie-Paule HERDIES.
- L'Échevin des Seniors, Stéphane COLIN.
- Et le service de cohésion sociale et plus particulièrement Maëlle VAN DER LINDEN qui aura travaillé d'arrache pieds pour compiler toutes informations.

Merci aussi aux nombreux bénévoles qui s'investissent tant dans les structures communales que dans le monde associatif, car c'est aussi grâce à eux que ce guide est aussi bien fourni en activités.

Le Vivre Ensemble doit rester une priorité et l'affaire de toutes et tous les chastroi(se)s.

Je vous souhaite une bonne lecture et de profiter pleinement des activités et des possibilités qui vous y sont offertes.

Thierry CHAMPAGNE,
Bourgmestre



UN GUIDE PRATIQUE POUR LES AÎNÉS DE CHASTRE

Nous sommes heureux de vous présenter la première édition de notre guide des aînés !

Cette brochure a été réalisée par le Conseil Consultatif des Seniors de Chastre (CCS) et le Service de Cohésion Sociale de la commune pour vous donner un aperçu des services offerts aux aînés sur le territoire communal et aux alentours.

Avec cette brochure, nous désirons aider et conseiller les aînés et leurs aidants proches en leur fournissant des renseignements et informations répondant aux questions, besoins ou difficultés qu'ils pourraient rencontrer au quotidien.

Créer ce guide correspond à une volonté de simplifier l'accès à toutes les informations et renseignements qui vous sont utiles. Qu'il s'agisse de transports, d'aide à domicile, de médiation, d'informations pratiques et diverses, d'établissements de soins ou encore de lieux de vie et de loisirs, vous trouverez, nous l'espérons, les réponses à vos questions. Ce guide est complémentaire au guide pratique réalisé par l'Administration communale de Chastre en 2021 (édition spéciale du Bien Vivre à Chastre) qui s'adresse à toute la population.

Si ce guide, initié par le CCS, est avant tout destiné aux aînés, il pourra aussi intéresser leurs familles, leurs proches et de manière plus générale l'ensemble de la population dans un contexte d'allongement de la durée de vie.

Prenez le temps de le lire et surtout, conservez-le à portée de main, à proximité d'un téléphone par exemple.



La rédaction de ce guide a retenu toute notre attention. Notre objectif est aussi de le mettre à jour régulièrement. Vous trouverez la version la plus récente sur le site internet de la commune. Indépendamment de notre volonté, il se peut que certaines informations soient erronées ou simplement non à jour. Vous pouvez communiquer vos remarques et suggestions à l'adresse mail suivante : cohesionsociale@chastre.be.

Nous tenons à remercier de tout cœur l'ensemble des Conseils Consultatifs des Seniors qui nous ont précédés dans cette démarche. Ce guide a été réalisé avec plus d'aise grâce à leur travail préalable !

CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

Le Conseil Consultatif des Seniors (CCS) est une équipe de bénévoles habitant dans les différents villages de la commune (Chastre, Villeroux, Blanmont, Gentinnes, Noirmont, Cortil et St-Géry). Il a été créé en 2019 et est constitué de 14 bénévoles, un agent communal et de l'Échevin des Seniors.

Le CCS est à l'écoute des aînés afin d'obtenir des avis spécifiques et de recueillir leurs suggestions en rapport avec le mieux vivre des aînés vivant sur le territoire communal. Le CCS se réunit au minimum 3 fois par an, afin d'étudier les aspirations, remarques, demandes des aînés, concernant leurs conditions de vie à Chastre afin de les répercuter au Collège communal. Le CCS prend également contact avec des organisations susceptibles d'apporter renseignements, éclairages ou solutions aux problèmes abordés. Enfin, il organise, en partenariat avec les associations sises sur le territoire de la commune ou avec les échevins, des activités répondant aux demandes.

En tant qu'habitant(e)s de Chastre, notre rôle est aussi d'être attentifs à notre voisinage, qui compte parfois des personnes isolées, malades ou néces-

sitant des soins quotidiens. Nous vous encourageons à les aider et à faire preuve de solidarité. Rompons l'isolement dont nos aînés sont parfois victimes.

Le rôle du CCS est donc de valoriser tout particulièrement les activités qui promeuvent l'épanouissement social des aînés, ainsi que l'intergénérationnel et la cohésion sociale.

Finalement, le CCS propose au Collège communal des solutions pertinentes, permettant de résoudre certaines problématiques d'intérêt général (réalisation d'un guide, achat et distribution de boîtes jaunes, enquête sur le bien-être des aînés, organisation d'excursions, etc.).

Vous avez des suggestions ou des demandes à formuler ? Vous souhaitez faire connaître des situations d'isolement ?

Écrivez-nous à notre adresse mail :

✉ ccseniorschastre@gmail.com

Ou mieux encore, prenez contact avec l'un des membres effectifs tout près de chez vous.

LES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS DE CHASTRE

Edmond BAYENS

Agnès BERGER

Marianne BOEGAERTS

Marie-Paule BOSCH

Stéphane COLIN, Échevin des Seniors

✉ stephane.colin@chastre.be

☎ 0477/69.96.34

Nicole DARAS

Claude DAVISTER

Jacqueline FOCROULLE

Marie-Paule HERDIES, Présidente du CCS

✉ mp.herdies@gmail.com

☎ 0478/61.38.64

Guy HINCQ

John HOOIJSCHUUR

Claude JOSSART

Bernadette LETELLIER

José MAZUI

André VAN DER AUWERA

Maëlle VAN DER LINDEN,

Secrétaire du CCS

✉ cohesionsociale@chastre.be

☎ 010/65.44.64

Geneviève WARNANT

NUMÉROS D'URGENCE	3
UN GUIDE PRATIQUE POUR LES AÎNÉS DE CHASTRE	5
CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS	6
ADMINISTRATION COMMUNALE ET SERVICES PUBLICS	8
Administration communale de Chastre	8
Centre Public d'Action Sociale (CPAS)	11
Police	13
Bureau de poste	13
Cultes	13
LOGEMENT	16
Trouver un logement	16
Adapter son logement	18
Aides à domiciles	21
Maison de repos & de soins	23
LOISIRS & BIEN-ÊTRE	24
Art & culture	24
Bien-être	25
Sport	27
Vivre ensemble	28
Voyages & excursions	29
Devenir bénévole	30
MOBILITÉ ET TRANSPORTS	32
Transports en commun sur chastre	32
Service d'adaptation de véhicules	32
Les services de transports à Chastre	33
Les services de transports en Wallonie	34
PENSIONS ET ALLOCATIONS	35
Service fédéral des pensions	35
Allocation d'aide aux personnes âgées – AVIQ	36
Demandes de pensions et d'allocations pour personnes handicapées	36
SANTÉ	37
Médical et paramédical	37
Soutien face à des difficultés psychologiques ou relationnelles	43
Soutien pour aînés en situation de handicap	46
Soutien face à la maladie	47
Soutien pour les aidants proches	48
Fin de vie	49
INFORMATIONS PERSONNELLES	53

ADMINISTRATION COMMUNALE & SERVICES PUBLICS



ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avenue du Castillon 71

1450 Chastre

010/65.44.71

 www.chastre.be

 info@chastre.be

➔ **Horaires : les services administratifs sont accessibles au public sur rendez-vous**

- **Pendant l'année :**
le lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
13h à 19h (service population uniquement)
- **mardi, jeudi et vendredi :**
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
mercredi : 8 h 30-12 h et 13 h-16 h
samedi : 10 h-12 h (service population uniquement)
- **En juillet et août :**
le lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 14 h
du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h
le samedi : 10 h à 12 h (service population uniquement)



ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE

Numéros de téléphone généraux

SERVICES	TÉLÉPHONE	EMAIL
DIRECTRICE GÉNÉRALE FAISANT FONCTION	010/65.44.71	Cecile.vanmeensel@chastre.be
DIRECTEUR FINANCIER	010/65.44.92	thierry.corvilain@chastre.be
FINANCES COMMUNALES	010/65.44.77 010/65.44.94	finances@chastre.be
SECRETARIAT GENERAL	010/65.44.71	info@chastre.be
RESSOURCES HUMAINES	010/65.44.72	ressourceshumaines@chastre.be
AGENT CONSTATATEUR		olivier.bouvin@walhain.be
ACCUEIL TEMPS LIBRE Activités 2,5 ans à 12 ans	010/65.44.64 0479/13.90.11	atlchastre@chastre.be
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES Garderies dans les écoles	010/65.44.65	atlchastre@chastre.be
CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORTS ET PERMIS DE CONDUIRE	010/65.44.84	population-etatcivil@chastre.be
COMMUNICATION	010/65.44.61	communication@chastre.be
COHÉSION SOCIALE Vivre ensemble, égalité des chances	010/65.44.64	cohesionsociale@chastre.be
CIMETIÈRES	010/65.44.84	cimetieres@chastre.be
CULTURE	010/65.44.89	culture_sport_tourisme@chastre.be
ÉCOLE DES DEVOIRS	010/65.44.64	educ@chastre.be
ÉDUCATRICE DE RUE	010/65.44.64	educ@chastre.be
ÉNERGIE & BÂTIMENTS	010/65.44.96	energie@chastre.be
ENSEIGNEMENT	010/65.44.86	enseignement@chastre.be
ENVIRONNEMENT & ESPACES VERTS	010/65.44.90	environnement@chastre.be
ÉTAT CIVIL ET COHABITATION LÉGALE	010/65.44.84	festivites@chastre.be
FESTIVITÉS	010/65.44.89	festivites@chastre.be
JURIDIQUE & MARCHES PUBLICS	010/65.44.73	marchespublics@chastre.be
CONTACT HANDICAP	010/65.44.64	cohesionsociale@chastre.be
LOCATION DE SALLES, PRÊT DE MATÉRIEL	010/65.44.84	festivites@chastre.be
MOBILITÉ & VOIRIES	010/65.71.44	mobilite@chastre.be
POPULATION BELGE ET ÉTRANGÈRE	010/65.44.84	population-etatcivil@chastre.be
PRÉVENTION SÉCURITÉ & SANTÉ ET COORDINATRICE À LA PLANIFICATION D'URGENCE	010/65.71.44	planu@chastre.be
CONTACT SENIOR, ACTIVITÉ 50+	010/65.44.64	cohesionsociale@chastre.be
SITE WEB	010/65.44.71	info@chastre.be
SPORT	010/65.44.89	culture_sport_tourisme@chastre.be
TOURISME	010/65.44.89	culture_sport_tourisme@chastre.be
URBANISME	010/65.44.97 ou 010/65.44.99	urbanisme@chastre.be
TRAVAUX	010/65.58.97	travaux@chastre.be

BON À SAVOIR !**Un E-Guichet existe pour accéder à vos documents administratifs en ligne**

De nombreux documents administratifs sont accessibles sur internet via le e-guichet suivant :

<https://chastre.egovflow.be/>
Vous pourrez y obtenir les documents suivants :

- **Casier judiciaire** : extrait de casier judiciaire.
- **État civil** : acte d'absence, acte d'adoption, acte d'annulation, acte d'un enfant présenté sans vie, acte de changement de nom, acte de changement de prénom, acte de décès, acte de déclaration de choix de nom, acte de divorce, acte de mariage, acte de modification de l'enregistrement de sexe, acte de naissance, acte de nationalité belge, acte de reconnaissance, acte de reconnaissance prénatale.
- **Population** : certificat de cohabitation légale, certificat de composition de ménage, certificat de mode de sépulture et/ou rites, certificat de nationalité belge, certificat de résidence avec historique dans la commune, certificat de résidence en vue d'un mariage, certificat de résidence et de nationalité belge, certificat de résidence principale, certificat de résidence principale avec historique, certificat de vie, déclaration de vaccination antipoliomyélitique, déclaration don de matériel corporel humain, extrait des registres, extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal, demander un nouveau code PIN/PUK pour eID ou KIDS-ID.

Procédure pour se connecter au E-guichet

Vous pouvez vous connecter au E-guichet (<https://chastre.egovflow.be/>) à l'aide d'un lecteur de carte d'identité ou via l'application téléphonique « Itsme ».

Comment obtenir un lecteur de carte d'identité (eID) ?

Vous pouvez vous procurer un lecteur de cartes eID dans pratiquement tous les magasins ou magasins en ligne vendant des ordinateurs, des accessoires multimédias ou électroniques. Les eID proposés par certaines banques pour les services bancaires en ligne peuvent également être utilisés comme lecteurs de cartes eID. Vous aurez besoin du lecteur de carte, de votre carte d'identité et de votre code pin.

Comment retrouver le code PIN de votre carte d'identité ?

Si vous avez oublié le code PIN de votre carte d'identité, vous pouvez en redéfinir un nouveau avec l'aide du service population. Pour ce faire, prenez rendez-vous avec eux par mail ou téléphone (voir contact page 9).

Comment installer l'application téléphonique « itsme » ?

Commencez par télécharger l'application « Itsme » via l'App Store (Iphone Apple) ou via le Play Store (tous les autres téléphones sur Android). Ensuite, suivez les instructions données par votre téléphone. Vous aurez besoin d'un lecteur de carte d'identité pour la première utilisation.

Vous ne vous en sortez pas pour vous connecter ?

Nous vous invitons alors à contacter le service de cohésion sociale de la commune au 010/65.44.64. Un membre de l'équipe vous mettra en contact avec les professeurs bénévoles des cours d'informatique. Ces bénévoles vous aideront dans vos démarches tous les lundis, en période scolaire, dans les bâtiments de l'Administration communale. Pour plus d'informations sur ces permanences, dirigez-vous à la page 26 de ce guide.



MEMBRE DU COLLÈGE COMMUNAL (2018-2024)

THIERRY CHAMPAGNE – Bourgmestre

✉ thierry.champagne@chastre.be

☎ 0495/28.91.20

Attributions : Officier d'état-civil • Population Police, sécurité, zone de secours • Travaux • Voiries Informations et communication, Finances et budgets participatifs • Anciens combattants.

CHRISTINE BRISON – Première Échevine

✉ christine.brison@chastre.be

☎ 0475/92.16.25

Attributions : Enseignement • Accueil extrascolaire Petite enfance • Affaires sociales, Bien-être animal participation citoyenne.

STÉPHANE COLIN – Deuxième Échevin

✉ stephane.colin@chastre.be

☎ 0477/69.96.34

Attributions : Agriculture • Tourisme • Cultes Seniors, bénévolat • Urbanisme • Aménagement du Territoire • Pilotage du PCDR.

JEAN-MARIE THIRY – Troisième Échevin

✉ jeanmarie.thiry@chastre.be

☎ 0478/91.41.29

Attributions : Mobilité • Transition écologique (Environnement Énergie-Climat) • Déchets • Cimetières • Patrimoine Cours d'eau • Technologie de l'information et de la communication.

FRÉDÉRIC CARDOEN – Quatrième Échevin

✉ frederic.cardoen@chastre.be

☎ 0476/49.28.07

Attributions : Économie et Emploi • Culture • Festivités Logement • Jeunesse • Sport • Jumelages

JACQUELINE COLOT – Présidente du CPAS avec voix délibérative

✉ jacqueline.colot@chastre.be

☎ 0487/68.04.71

Attributions : Égalité des chances • Coopération au développement • Santé • Assuétudes, Pilotage du PCS.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE CHASTRE (CPAS)

Domaine de Chastre

Route de Gembloux, 2

1450 Cortil-Noirmont

☎ 081/62.27.23

🌐 <https://www.chastre.be/ma-commune/autres-services/social/services-cpas>

✉ info@cpas-chastre.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Le Service social général occupe une place centrale au sein du CPAS, car c'est ici que sont reçues et analysées toutes les demandes d'aide sociale. Tout(e) chastrois(e) qui connaît des difficultés peut s'adresser à ce Service. Il y sera reçue par un(e) assistant(e) social(e) qui examinera avec elle comment résoudre au mieux ses problèmes.

➔ Horaire

- **Permanences aux jours et aux heures suivants :**

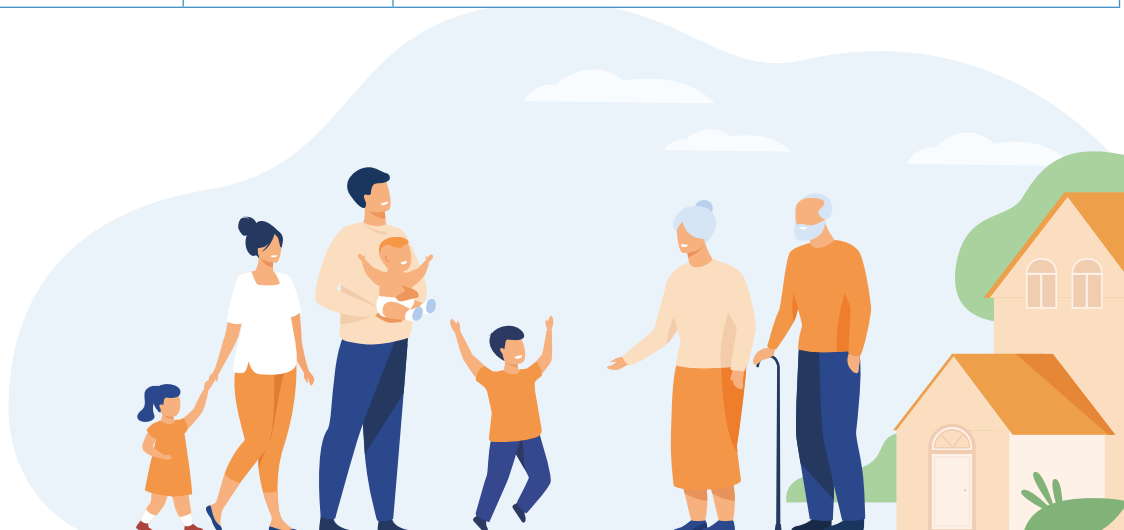
lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9 h à 12 h.
Sur rendez-vous les après-midi et le mercredi.

Contacts des assistants sociaux du service social général

ASSISTANT SOCIAL	TÉLÉPHONE	EMAIL
ANNE DUSSART	081/62.27.27	anne.dussart@cpas-chastre.be
VINCENT LETHE	081/62.27.28	vincent.lethe@cpas-chastre.be
MARYSE ROUER (Responsable du service)	081/62.27.29	maryse.rouer@cpas-chastre.be
ISABELLE PIERARD	081/62.27.30	isabelle.pierard@cpas-chastre.be
EMMA GILLAIN	081/62.27.66	emma.gillain@cpas-chastre.be
MIREILLE SAUCIN	081/62.27.31	mireille.saucin@cpas-chastre.be

AUTRES SERVICES DU CPAS

SERVICES	TÉLÉPHONE	EMAIL
SERVICE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	081/62.27.32	Mélanie GONÇALVES : melanie.goncalves@grez-doiceau.be Emmanuelle KOOY : emmanuelle.kooy@grez-doiceau.be
SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES	081/62.27.71	Laurie CAMELLA : laurie.caramella@cpas-chastre.be Jessica LEMPEREUR : jessica.lempereur@cpas-chastre.be
INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL (ILA)	081/62.27.28 081/62.27.50	Vincent LETHÉ : vincent.lethe@cpas-chastre.be Chanel HOMPESCH : chanel.hompesch@cpas-chastre.be
COORDINATION SOCIALE	081/62.27.29	Maryse ROUER : maryse.rouer@cpas-chastre.be
COMMISSION LOCALE POUR L'ÉNERGIE (CLE)	081/62.27.27	Anne DUSSART : anne.dussart@cpas-chastre.be
CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES (PARTENARIAT)	081/62.27.23	Laurence RENARD : laurence.renard@cpas-chastre.be Psychologue : Rosetta LALLA (consulte le mardi)
DEMANDES DE PENSIONS ET D'ALLOCATIONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES	081/62.27.30	Isabelle PIERARD : isabelle.pierard@cpas-chastre.be
ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES & MISE A DISPOSITION DES TICKETS « ARTICLE 27 »	081/62.27.50 081/62.27.23	Chanel HOMPESCH : chanel.hompesch@cpas-chastre.be Laurence RENARD : laurence.renard@cpas-chastre.be
ÉPICERIE SOCIALE « EPI-CENTRE » (AVENUE DES CERISIERS, 1)	010/65.20.27	Geneviève DEGROOF : genevieve.degroof@cpas-chastre.be
SERVICE DE REPAS À DOMICILE	081/62.27.50 081/62.27.23	Chanel HOMPESCH : chanel.hompesch@cpas-chastre.be Laurence RENARD : laurence.renard@cpas-chastre.be
SERVICE DE DÉPANNAGE À DOMICILE	081/62.27.50 081/62.27.23	Chanel HOMPESCH : chanel.hompesch@cpas-chastre.be Laurence RENARD : laurence.renard@cpas-chastre.be
TAXI SOCIAL	081/62.27.50	Chanel HOMPESCH : chanel.hompesch@cpas-chastre.be
ATELIER DE REPASSAGE « LE SAVOIR-FER »	081/62.27.50	Chanel HOMPESCH : chanel.hompesch@cpas-chastre.be
MAGASIN DE SECONDE MAIN « LE GRENIER »	081/62.27.31	Mireille SAUCIN : mireille.saucin@cpas-chastre.be
CONSULTATION JURIDIQUE (PARTENARIAT)	081/62.27.23	Laurence RENARD : laurence.renard@cpas-chastre.be Avocat : Maître DEUTSCH (consulte le dernier jeudi du mois)
SERVICE POUR PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES (PARTENARIAT)	0479/40.00.24	sourddimension@cpas1325.be





POLICE

APPEL URGENT

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

☎ 101

POLICE LOCALE

ZONE ORNE-THYLE

📍 Rue Édouard Belin 14,
1435 Mont-Saint-Guibert

☎ 010/65.38.00

🌐 <https://www.police.be/5270>

✉ ZP.OrneThyle@Police.Belgium.eu

📘 www.facebook.com/PoliceOrneThyle

POLICE DE PROXIMITÉ

ANTENNE DE CHASTRE

📍 Avenue du Castillon, 71
1450 Chastre

☎ 010/65.84.75

➔ **Le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et
le mercredi de 13 h à 16 h sur rendez-vous.**

BUREAU DE POSTE

Avenue du Castillon,
77 à 1450 Chastre

☎ 02/201.23.45



Les bureaux sont accessibles au public
les lundis, mercredis, et vendredis :
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h
mardi et jeudi : jusqu'à 18 h
le samedi : de 9 h 30 à 13 h

CULTES

PAROISSE NOTRE-DAME-ALERNE DE CHASTRE

PAROISSE ST-PIERRE DE NOIRMONT

Père Godefroy KILWEMBO

📍 5, Place communale à Chastre

☎ 0465/57.35.15

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE DE VILLEROUX

PAROISSE SAINTE FAMILLE À CORTIL

Père Aref MARJANY

📍 2, rue de Court-St-Etienne à Villeroix

☎ 0497/27.10.11

PAROISSE ST-MARTIN DE BLANMONT

Père Henry BALCER

📍 13, rue de l'Église à Blanmont

☎ 0470/33.91.58

PAROISSE STE-GERTRUDE DE GENTINNES

PAROISSE ST-GÉRY DE ST-GÉRY

Père Patrick KIPASA

📍 Rue du Pont d'Arcole à Gentinnes

☎ 0499/83.51.87





BON À SAVOIR !

Quelques points d'attention et conseils pour éviter les escroqueries

Les arnaques, fraudes et escroqueries en tout genre font malheureusement partie de notre réalité. Il est souvent difficile de les identifier, car les escrocs sont très créatifs savent

faire usage des bons mots ou de propositions alléchantes, qui ne laissent pas indifférents, pour soutirer des biens ou de l'argent à leurs victimes. Cela étant dit, il est possible d'éviter une grande partie de ces arnaques, si vous respectez quelques principes clés.

CONSEILS PRATIQUES POUR ÉVITER LES ESCROQUERIES

→ **Lorsque vous êtes contacté par téléphone, par mail, par SMS ou même directement à votre domicile par une personne que vous n'avez pas sollicité ou que vous ne connaissez pas.**

- **Ne communiquez jamais vos données bancaires** (code pin, numéro de carte, etc.).
- **Ne donnez jamais suite à une demande non prévue d'utilisation de votre Digipass.**
- **Ne donnez jamais suite aux demandes soudaines d'utilisation de sociétés de transfert de fonds** (Western Union, Ria Money Transfert, Money Trans, Money Gram, etc.).
- **Si vous utilisez une application bancaire pour effectuer un paiement, ne cliquez pas sur un lien que cette personne vous aurait donné pour atteindre le site de votre banque.** Rendez-vous vous-même sur le site ou l'application de votre banque pour vous assurer qu'il ne s'agit pas d'un site frauduleux.
- **Coupez tout contact** avec une personne qui tente de vous soutirer de l'argent après vous avoir rencontré sur un réseau de chat, un site de rencontre, via un échange d'email, etc.

→ **Soyez toujours attentif lorsqu'un inconnu que vous n'avez pas sollicité entre en contact avec vous :**

- Si vous pensez qu'un inconnu essaye de vous arnaquer, faites-vous confiance et coupez tout contact avec cette personne.
- Ne vous fiez pas au numéro de téléphone ou à l'adresse mail qui s'affiche sur votre récepteur. Ce numéro ou cet email a pu être aisément acheté sur internet.
- Ne répondez pas à un message ou appel qui n'est pas dans votre langue.

→ **Soyez également vigilant lorsqu'un proche vous demande soudainement de l'argent pour lui venir en aide par message** (SMS, mail, courrier, etc.). Assurez-vous d'en avoir discuté avec lui en chair et en os ou de l'avoir eu au téléphone pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'un vol d'identité.

LE MAÎTRE MOT : « NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS ET NE LAISSEZ PERSONNE VOUS FAIRE AGIR DANS L'URGENCE ».

Pour chaque transaction bancaire ou demande de paiement, il est nécessaire de bien réfléchir avant d'agir. Parlez-en à vos proches et faites un choix en pleine conscience.

N'hésitez pas à informer également votre entourage et les personnes plus vulnérables afin de prévenir toute forme d'escroquerie.





QUE FAIRE SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UNE ESCROQUERIE ?

Pour toute plainte ou question relative aux fraudes et escroqueries dont vous seriez victimes, **contactez immédiatement le bureau de police (voir contacts page 13).**

- **En cas de fraude bancaire, contactez immédiatement votre banque** pour faire opposition au paiement et rendez-vous ensuite auprès de votre poste de police locale pour y déposer plainte.

- **Si vous êtes victime d'une escroquerie ou tentative d'escroquerie par internet ou par téléphone**, vous pouvez transmettre le mail ou la capture d'écran du SMS à l'adresse mail suspect@safeonweb.be ou le signaler via le site <https://pointdecontact.belgique.be/meldpunt/fr/bienvenue>. Le point de contact vous donnera un avis sur mesure et vous orientera vers l'instance appropriée.

LES ESCROQUERIES LES PLUS COURANTES

Mettez fin à tout contact si vous vous trouvez dans une des situations décrites ici :

- **Fausse loterie** : une personne ou un message vous annonce que vous avez gagné un énorme montant d'une loterie, alors que vous n'avez pas joué.

- **Transfert d'argent** : une personne vous promet de vous transférer une somme d'argent si vous l'aidez à payer un pourcentage du montant en échange de son aide, qui consiste à payer des frais de toute nature (avocats, corruption des autorités, de la douane, etc.).

- **Fraude à l'achat** : un prétendu vendeur vous propose un prix très bas pour l'achat d'un objet et demande un paiement via un système de transfert de fonds.

- **Fraude à la vente** : un prétendu acheteur propose de vous acheter un bien ou un service sans discuter du prix et vous demande de pouvoir verser un acompte via un système de transfert de fonds.

- **Fraude à l'émotion** : une personne que vous ne connaissez pas joue avec vos sentiments dans le but de vous soutirer de l'argent (ex. après avoir tissé un lien d'amitié avec vous, en vous envoyant un message demandant de lui venir en aide rapidement, en faisant un faux appel aux dons, etc.).

- **Fraude aux données personnelles** : une personne tente de voler vos données personnelles (donnée bancaires, carte de crédit, vos identifiants et code de boîte mail ou de réseaux sociaux, etc.)

- **Usurpation d'identité** : un escroc a obtenu les identifiants d'une boîte mail, d'un compte Facebook ou utilise votre identité pour tenter de soutirer de l'argent à vos proches ou utilise le compte d'un de vos proches pour tenter de vous soutirer de l'argent.

- **Démarcheur à votre domicile** : une personne se présente à votre domicile en vous indiquant qu'il est urgent de faire tel ou tel travaux.

LOGEMENT

TROUVER UN LOGEMENT

SENOAH ASBL

(ANCIENNEMENT INFOR-HOMES WALLONIE)

📍 Avenue Cardinal Mercier 22 à 5000 Namur

☎ 081/22.85.98

➡ Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

✉ info@senoah.be

🌐 <http://www.senoah.be/>

Senoah (anciennement Infor Homes Wallonie) vous écoute, vous informe et vous conseille dans la recherche d'un lieu de vie adapté, allant du domicile à l'entrée en maison de repos, en passant par les résidences-services et les habitats alternatifs.

LE BIEN VIEILLIR

📍 2bis rue Lucien Namêche, 5000 Namur

☎ 081/65.87.00

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

✉ lebienvieillir@skynet.be

🌐 www.lebienvieillir.be

L'ASBL aide au changement de lieu de vie et oriente la recherche et l'accès aux informations.



HABITATS GROUPES INTERGÉNÉRATIONNELS

UN TOIT DEUX ÂGES

Delphine Janus

☎ 0499/34.00.88

✉ lln@1toit2ages.be

➡ Les lundis et mardis

9 h-18 h, et les mercredis de 9 h-12 h

L'ASBL 1 Toit 2 âges, c'est une organisation qui propose de créer des logements intergénérationnels entre aînés et étudiants, dans un esprit d'entraide mutuelle. La mission principale de cette ASBL est de rompre la solitude des personnes âgées et faciliter l'accès au logement pour les étudiants.

RÉSIDENCE MULTIGÉNÉRATIONNELLE MONTICELLI

📍 Bois Pinchet, 15 à 1495 Villers-la-Ville

☎ 0473/75.09.29

✉ NewMonticelli@gotim.be

🌐 www.monticelli.be

La résidence Monticelli accueille des locataires indépendants et des seniors autonomes dans un environnement privilégié au cœur du Brabant wallon. C'est un habitat groupé intergénérationnel et soucieux du développement durable. Elle est aussi à votre disposition pour des séjours courts ou l'organisation d'activités conviviales.

HABITANTS ABBEYFIELD EN WALLONIE ASBL

François Cavalier

☎ 0483/ 46. 22. 91

✉ abbeyfield.en.wallonie@gmail.com

Le projet Abbeyfield s'adresse aux personnes de 60 ans et plus qui souhaitent partager avec d'autres un habitat où l'on allie vie privée, vie en groupe et ouverture vers le monde extérieur.

LES SOCIÉTÉS DE LOGEMENTS PUBLICS (BRABANT WALLON)

Les sociétés de logements ont pour missions principales de :

- Gérer et louer des logements aux personnes les plus précarisées et aux revenus moyens.
- Acquérir et rénover des logements en vue de les louer.
- Construire des logements destinés à la location ou à la vente.
- Accueillir et informer les candidats-locataires et locataires et leur offrir un accompagnement social.

NOTRE MAISON – SOCIÉTÉ DE LOGEMENT TRAVAILLANT SUR CHASTRE

📍 Boucle Jean de Nivelles, 1
1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010/84.85.50

✉ secretariat@notremaison.be

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PUBLIQUE DU CENTRE DE L'EST DU BRABANT WALLON (IPB)

📍 Avenue des Métallurgistes, 7A1
1490 Court-Saint-Étienne

☎ 010/61.41.51

🌐 www.ipbw.be

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAÏS

📍 Allée des Aubépines, 20 à 1400 Nivelles

☎ 067/88.84.84

✉ secretariat@romanpais.be

🌐 www.romanpais.be

LE FOYER WAVRIEN, SCRL

📍 Rue de Nivelles, 39/15 à 1300 Wavre

☎ 010/22.38.28

✉ d.delfosse@foyerwavrien.be

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DU BRABANT WALLON ASBL (AIS)

📍 Chaussée des Collines 54

1300 Wavre

☎ 010/88.05.58

➡ De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

✉ info@aisbw.be

Les Agences immobilières sociales mettent en location des logements appartenant à des propriétaires — privés ou publics — voulant éviter tous les tracas liés à une location.

Les avantages sont :

- Pour le locataire : la possibilité de se loger à un tarif avantageux ;
- Pour le propriétaire : d'éviter la gestion quotidienne du bien, sa remise en état et le suivi des locataires, tout en profitant de primes et d'une diminution du précompte immobilier et en percevant un loyer mensuel régulier.



LE FOND DU LOGEMENT DE WALLONIE — NAMUR

BUREAUX RÉGIONAUX DE NAMUR

🌐 <https://www.flw.be/>

➤ Service crédits :

📍 6 Place Léopold, 5000 Namur

☎ 081/42.03.40

✉ on@flw.be

➤ Service aide locative :

📍 67 Rue Saint-Nicolas, 5000 Namur

☎ 081/42. 03.50

✉ AL.Namur@flw.be

Le Fond du logement de Wallonie vise à :

- **Octroyer des crédits sociaux** : ils prêtent à taux attractifs aux familles nombreuses pour acheter/construire leur habitation, ou pour y réaliser des travaux d'amélioration ou économiseurs d'énergie. Ils peuvent également financer des travaux de rénovation de logements loués par des propriétaires bailleurs et des travaux destinés à l'accueil d'un parent âgé.
- **Créer des logements locatifs** : ils concilient les approches immobilière et sociale, en achetant pour les rénover des bâtiments loués à des familles en difficulté.

ADAPTER SON LOGEMENT

De nombreuses associations sont spécialisées dans l'aménagement du domicile de personnes âgées ou en situation de handicap. Elles proposent une adaptation du logement ou l'ajout de matériel adapté, afin de faciliter le quotidien en toute sécurité (prendre un bain, préparer un repas, monter des escaliers, ramasser un objet par terre, sortir de son lit sans aide, etc.). La plupart des mutuelles fournissent également ce service et octroient certaines primes pour l'aménagement du logement. Contactez-les !

BIEN-VIVRE CHEZ SOI

AGENCE POUR UNE VIE DE QUALITÉ (AVIQ)

Rue de la Rivelaïne, 21 à 6061 Charleroi

N° vert senior : ☎ 0800/16.210

N° vert Handicap : ☎ 0800/16.061

✉ bienvivrechezsoi@aviq.be

🌐 <http://bienvivrechezsoi.be>

Quand l'âge avance, la maison de repos n'est pas l'unique alternative ! D'autres lieux de vie existent

et peuvent répondre aux attentes et besoins des seniors, à commencer par le domicile. Nombreuses sont les personnes qui souhaitent vieillir à leur domicile. Quand les gestes de la vie quotidienne deviennent de plus en plus compliqués, quand se déplacer devient difficile, le domicile peut rester un lieu de vie adéquat s'il s'adapte à la personne. Des aménagements du domicile peuvent effectivement être pensés pour permettre au senior de vivre le plus longtemps possible chez lui et dans de bonnes conditions de vie.

Pour ce faire, la plateforme « Bien Vivre chez Soi », initiée par la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances, vous accompagne dans l'adaptation de votre domicile. Ce service informe les personnes, sur le site internet, sur les conseils, aides et services qui favorisent l'autonomie en Wallonie. Il permet aux personnes qui en font la demande de recevoir gratuitement la visite d'un service-conseil. Ce service propose des solutions d'aménagement.

DEMANDER L'AVIS GRATUIT D'UN(E) ERGOTHÉRAPEUTE SUR LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT À EFFECTUER CHEZ VOUS

Handicap, maladie lourde, accident, vieillesse, etc. Les aléas de la vie peuvent entraîner une perte d'autonomie. Pour que le maintien à domicile soit possible malgré cette perte d'autonomie, les ergothérapeutes proposent des services et des conseils gratuits en ergothérapie pour l'aménagement du domicile. Ces professionnels fournissent informations et conseils d'aménagement de votre logement. Suite à une visite du domicile, ils évaluent les différents obstacles que vous pourriez rencontrer au sein de votre domicile et élaborent de manière personnalisée une série de recommandations et propositions. Les propositions peuvent être de réaménager ou de transformer votre domicile, mais aussi, de vous équiper en matériel adapté et aides techniques qui vous

conviennent : couverts adaptés, aides pour s'habiller, barres d'appui, etc.

Chaque mutualité travaille avec une association d'ergothérapeute que vous pouvez contacter directement pour obtenir une visite à domicile :

➤ Les **mutualités Chrétiennes** travaillent avec

L'association Solival

✉ info@solival.be

☎ 078/15.15.00

➡ Horaire : de 9h à 16h
pour fixer un rendez-vous.

➤ Les **mutualités Solidaris** travaillent avec

L'association CSD-Handyinfoaménagement

✉ handyinfo@solidaris.be

☎ 081/77.71.00

➡ Horaire : de 9h à 16h
pour fixer un rendez-vous.

➤ Les **mutualités Partenamut** travaillent avec

Les équipes du CIAS-Conseil en aménagement du domicile

✉ amenagement@partenamut.be

☎ 02/549.76.70

BON À SAVOIR !

Certaines mutuelles offrent un aide financière pour vos aménagements

Certaines mutuelles proposent des aides financières pour réaliser des aménagements de votre logement pour donner suite au passage de leurs ergothérapeutes à votre domicile. Pour identifier les aides que vous pourriez obtenir, prenez contact directement avec votre mutuelle.



PRIME DE LA PROVINCE POUR L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

DIRECTION D'ADMINISTRATION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre

010/23.60.11

www.brabantwallon.be

La Province du Brabant-Wallon fournit un ensemble d'aides visant à permettre aux personnes âgées ou atteintes d'un handicap de garder une certaine autonomie. Ces aides sont fournies également par l'intermédiaire de l'I.S.B.W.

PRIME À L'ADAPTATION DU LOGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES.

010/23.60.93

cohesionsociale.logement@brabantwallon.be

www.brabantwallon.be/bw/partager/logement/prime-au-maintien-a-domicile-despersonnes-âgées/

La prime à l'adaptation du logement a pour objectif :

- 1 soit d'aider une personne âgée à aménager son logement afin de rester à domicile le plus longtemps possible.
- 2 Soit de permettre aux Brabançons wallons d'adapter leur logement afin d'accueillir un proche à domicile.

En pratique, le Brabant wallon octroie une prime égale à 50 % du coût des travaux (TVA comprise), avec un maximum de 3 000,00 € pour la réalisation des travaux (installation d'un fauteuil élévateur, installation de sanitaires adaptés, aménagement de voies d'accès extérieures et intérieures).

Qui peut en bénéficier ?

- 1 Toute personne âgée de plus de 65 ans, qui souhaite adapter son logement pour pouvoir y rester le plus longtemps possible.
- 2 Toute personne qui souhaite adapter son logement pour accueillir un proche âgé de plus de 65 ans

PRIME AU MAINTIEN À DOMICILE ET À L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

010/23.60.93

cohesionsociale.logement@brabantwallon.be

www.brabantwallon.be/bw/partager/logement/prime-adaptation-pour-personneshandicapees/

La prime vise directement les travaux et frais réalisés en vue d'accueillir une personne handicapée ou en vue de maintenir une personne handicapée à son domicile.

En pratique, le Brabant wallon intervient à hauteur de 50 % (ou de 70 % pour les personnes handicapées âgées de plus de 65 ans sans intervention de l'AVIQ) du prix hors subvention éventuelle des travaux avec un plafond de 3 000 € (ou de 6 000 €), sans toutefois que cette prime puisse excéder 100 % de la somme globale des travaux.

Qui peut en bénéficier ? Toute personne reconnue comme handicapée par la Direction générale Personnes handicapées du Service public fédéral Sécurité sociale qui souhaite réaliser des travaux en vue d'adapter son propre bien. Toute personne qui souhaite réaliser des travaux en vue d'accueillir ou de maintenir une personne handicapée à son domicile.

AIDE POUR UNE INTERVENTION FINANCIÈRE DANS LES FRAIS DU TÉLÉPHONE ET INTERNET

010/23.60.97 ou 010/23.60.93

sante@brabantwallon.be
logement@brabantwallon.be

<https://brabantwallon.be/bw/partager/cohesion-sociale/famille-et-personnes-agees/>

Cette intervention permet aux personnes âgées de plus de 75 ans ou aux personnes reconnues handicapées de supporter les frais d'installation et d'abonnement d'un appareil téléphonique (fixe ou GSM) et d'une connexion internet en vue de lutter contre l'isolement. Pour pouvoir en bénéficier, le demandeur doit jouir du tarif social auprès de l'opérateur téléphonique/internet ou du statut BIM et être une personne isolée ou un ménage isolé. L'intervention provinciale dans les frais d'abonnement s'élève au maximum à 120 € par an (téléphone + internet).

AIDE POUR UNE INTERVENTION DANS LES FRAIS D'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉALARME

☎ 010/23.60.97

010/23.60.93

✉ sante@brabantwallon.be
logement@brabantwallon.be

🌐 <https://brabantwallon.be/bw/partager/cohesion-sociale/famille-et-personnes-agees/>

Les systèmes de télévigilance (appels téléphoniques d'urgence) existent pour vous rassurer, ainsi que vos proches, par une intervention rapide. Ils donnent la certitude d'être secouru au moindre appel. En cas de problème, il suffit de presser le bouton d'un appareil qui peut se porter en collier, en bracelet ou en clip. Le service est alerté et se charge de tout. Le centraliste identifie la personne et communique avec elle, même si celle-ci ne peut venir au téléphone. Les personnes à prévenir (famille, voisins, médecin, ambulance, etc.) sont contactées en fonction de la situation.



AIDE À DOMICILE Des professionnel(le)s disponibles pour vous accompagner au quotidien

CENTRES DE COORDINATION SOINS ET SERVICES À DOMICILE INFIRMIER(ÈRE)S - AIDES MÉNAGÈRES AIDES FAMILIALES - SOINS À DOMICILE

Avec l'âge ou la maladie, il devient parfois difficile d'assumer toutes les tâches du quotidien : préparer et donner les repas, faire les courses, effectuer certains soins corporels, faire un peu de ménage, etc. Pour faciliter le maintien à domicile et assurer une qualité de vie à chacun(e) le Brabant-Wallon met à votre disposition des centres de coordination d'aides à domicile. Vous pouvez vous tourner vers eux pour toutes vos demandes liées au maintien à domicile et au soin à domicile : aide familiale, aide-soignante, infirmiers, aide ménagère, etc. Ces centres analyseront votre demande et trouveront des prestataires adaptés pour y répondre. Pour toute demande d'aide, vous pouvez contacter les centres suivants :

Voici les opérateurs conventionnés avec leurs coordonnées :

VITATEL (MUTUALITÉ CHRÉTIENNE)

☎ 078/15.12.12

🌐 www.vitatel.be

TÉLÉ SECOURS (PARTENAMUT/OMNIMUT)

☎ 02/478.28.47

VIVAMUT (MUTUELLE NEUTRE/MUTUALIA)

☎ 081/25.07.60

LE BIP DE SECOURS DE LA CSD

🌐 www.fcsd.be (Mutualité socialiste)

Cette intervention permet aux personnes âgées de plus de 75 ans ou aux personnes reconnues handicapées de supporter les charges d'installation et d'abonnement d'un appareil de téléalarme et de contribuer ainsi à leur maintien le plus longtemps possible dans leur milieu habituel. Pour pouvoir en bénéficier, le demandeur doit jouir du tarif social auprès de l'opérateur téléphonique ou du statut BIM et être une personne isolée ou un ménage isolé. L'intervention provinciale s'élève au maximum à 35 € dans les frais de placement et au maximum à 120 € par an dans les frais d'abonnement.

CENTRALE DE SERVICES À DOMICILE (CSD)

☎ 010/84.96.40 ✉ cso.brwallon@solidaris.be

AIDES ET SOINS À DOMICILE (ASD) ASBL

☎ 010/81.21.98 ou 067/89.39.49

✉ contact@asdbw.be

VIVRE À DOMICILE EN BRABANT WALLON

☎ 010/24.46.33 ✉ info@vad-bw.be

🌐 <https://www.vad-bw.be/>

COSEDI BRABANT-WALLON

☎ 010/24.51.53 ✉ info@cosedibw.be

🌐 <https://www.cosedibw.be/wordpress/>

CADo

☎ 010/81.07.31 ✉ coordinationcado@gmail.com

🌐 www.cado-asbl.be

REPAS À DOMICILE DU CPAS

Chanel Hompesch | Assistante sociale coordinatrice

☎ 081/62.27.50

✉ chanel.hompesch@cpas-chastre.be

Le CPAS fournit des repas aux Chastroi(se)s qui ne parviennent temporairement pas ou définitivement plus à les préparer eux-mêmes. Il s'agit de repas livrés en liaison froide (et donc à réchauffer chez soi). Les repas sont distribués à domicile, les lundis, mercredis et vendredis (les repas des autres jours sont livrés la veille), par un agent du CPAS. Les repas commandés pour le week-end sont livrés le vendredi. La coordination du Service (inscriptions et accompagnement social des bénéficiaires, organisation du portage des repas) est assurée par une assistante sociale. La facturation est réalisée par l'employée chargée de l'accueil.

INTERCOMMUNALE SOCIALE DU BRABANT WALLON (ISBW)

☎ 081/62.27.54 - 55

✉ safa@isbw.be

L'ISBW est un service public qui offre des services de proximité. Vous pouvez les contacter pour toute demande d'aide familiale (lessive, repassage, courses, préparation des repas, aide pour le déplacement, entretien, aide sanitaire, etc.), pour obtenir un soutien dans vos démarches administratives ou pour avoir accès à un brico-dépanneur (effectue des petits travaux d'aménagement ou d'entretien de votre logement).

TITRES-SERVICES WALLONIE

SERVICE D'AIDE-MÉNAGÈRE AGRÉÉE

☎ 02/401.31.70

🌐 <https://titres-services.wallonie.be>

Un titre-service est un **moyen de paiement** subventionné par la Région wallonne, qui vous permet de **bénéficier de prestations d'aide-ménagère, de repassage, de courses ménagères ou de transport de personnes à mobilité réduite**, à des tarifs avantageux.

MIEUX CHEZ MOI — ACCOMPAGNEMENT ET GESTION ADMINISTRATIVE À DOMICILE

Véronique Ponteville – de Foy

☎ 0477/95.03.61

Véronique Ponteville de Foy vous propose un service d'accompagnement et gestion administrative à domicile. Elle pourra vous aider dans vos démarches et formalités auprès des administrations, dans votre secrétariat privé, dans vos suivis des dossiers de santé, vous offrir des conseils et traiter des dossiers relatifs à la maison et vous accompagner dans d'autres démarches diverses.

DONNER DE LA VIE A L'ÂGE

PETITS SERVICES ENTRE SENIORS DE WALLONIE

☎ 0800/17.500

➔ Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30

🌐 www.senoah.be

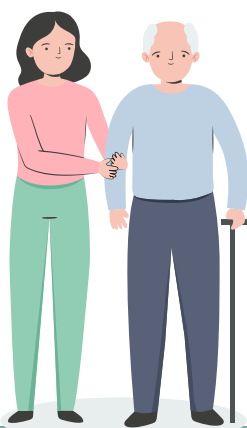
Des coups de pouce par des seniors, pour des seniors. Senoha c'est un réseau de volontaires par et pour des seniors. L'objectif de ce réseau est de répondre à des demandes concrètes de coups de pouce formulées par des seniors en Wallonie : ouvrir les volets, déblayer la neige, covoiturer pour une course, partager un café, etc.

Vous avez plus de 60 ans et vous avez envie de donner des coups de pouce à d'autres seniors de votre quartier ?

☎ 081/22.85.98 ;

Plus d'infos sur :

🌐 www.senoah.be



MAISONS DE REPOS (MR) & MAISONS DE REPOS ET DE SOINS (MRS)

MAISON DE REPOS ET DE SOINS A CHASTRE

LES SITTELLES

Route Provinciale, 121 à 1450 Chastre

010/65.48.00 ou 010/65.61.06

info@lessittelles.be

www.lessittelles.be

TROUVER UNE MAISON DE REPOS EN BRABANT-WALLON

MAISONS DE REPOS PROCHES DE CHASTRE

RÉSIDENCE LA CHARMILLE À GEMBOUX

081/62.72.41

<https://www.gembloux.be/ma-commune/autres-services/cpas/maisons-de-repos>

A.C.P. LE VERT GALANT À GEMBOUX

081/61.29.91

<https://www.levertgalant.be/>

LA CHANTERELLE À GEMBOUX

081/61.21.56

<http://www.acis-group.org/institutions/141/accueil.php>

RÉSIDENCE LA VILLETTE À GEMBOUX

081/62.58.00

<http://www.acsol.be/?rub=villette>

L'ÉTRIER D'ARGENT À SOMBREFFE

071/88.82.84

<https://www.vivaltohome.com/fr/letrier-dargent>

LA RÉSIDENCE DU NIL À WALHAIN

010/65.33.33

<https://www.careion.be/fr/r%C3%A9sidence-du-nil>

RÉSIDENCE DE L'ORNE À MONT-SAINT-GUIBERT

010/65.85.91

<https://www.residencedelorne.be/>

AU BON VIEUX TEMPS À CORBAIS

010/65.91.17

www.aubonvieuxtemps.be

LOGEMENTS ADAPTÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À CHASTRE

LES RENARDEAUX — SERVICE RÉSIDENTIEL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Rue de Nil, 33 à 1450 Chastre

010/87.13.31

direction@lesrenardeaux.be

<https://www.lesrenardeaux.be/>

Besoin de renseignements ou d'un accompagnement dans vos recherches ? Adressez-vous à

MY SENIORS

<https://www.myseniors.be/fr/>

02/445.59.40

L'annuaire belge en ligne des services aux 50+ spécialisé dans le recensement des hébergements de soins et aides à domicile pour seniors.

RETRAITE PLUS

02/310.04.78

www.retraiteplus.be

Conseillers spécialisés en gérontologie qui orientent gratuitement vers des maisons de repos adaptées aux besoins.

Ou renseignez-vous sur internet via une liste de résidences et maisons de repos en Brabant wallon

www.monticelli.be/residencesbrabantwallon

www.lesmaisonsderepos.be/brabantwallon

www.medipages.org/be/maisons-de-repos/wallonie/brabant-wallon

www.assistance-retraite.be



LOISIRS & BIEN-ÊTRE

ART & CULTURE

Vous trouverez dans cette section une sélection d'activités organisées pour vous sur le territoire communal. Vous y trouverez également des propositions concrètes si vous désirez vous investir comme bénévole au sein de votre commune. Pour compléter ces informations, n'hésitez pas à consulter régulièrement la section «le coin des aînés» et la section «agenda» du bulletin communal «Bien Vivre à Chastre» distribué gratuitement 4 fois par an à votre domicile. Ces informations sont également disponibles sur le site web de la Commune dans la section «événements» : <https://www.chastre.be/evenements>.

ATELIERS ET COURS DE COUTURE

Lottin Mireille ☎ 0474/59.17.65

📍 71 Avenue du Castillon

➡ Les mercredis matin et 1 samedi sur 2

ATELIER DE RÉPARATION D'OBJETS

REPAIR CAFÉ

Herdies Marie-Paule ☎ 0478/61.38.64

📍 71 Avenue du Castillon

✉ repaircafe.chastre@gmail.com

➡ 2^e vendredi du mois de 16h à 18h

CLUB PHOTO DE CHASTRE

Van Meensel Cécile ☎ 010/65.44.86

📍 71 Avenue du Castillon

✉ clubphotochastre1450@gmail.com

ÉCRITURE CRÉATIVE: LES ATELIERS DE GIORGIA

Petipois Giorgia ☎ 0473/30.93.72

✉ info@lesateliersdegiorgia.be

BIBLIOTHÈQUE DE BLANMONT

Wouters M. ☎ 010/65.71.84

📍 Rue de l'Église 13A, 1450 Chastre

➡ Sam. & dim. de 10 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CHASTRE

Van Steelandt Bernard ☎ 0470/02.29.95

📍 71, Avenue du Castillon

➡ Mer. 16 h à 18 h | sam. & dim. 10 h-12 h

ACADÉMIE DE PEINTURE

Nemerlin Guy ☎ 081/60.00.74

📍 15, rue du Dessus à Cortil

GROUPE DE FEMMES

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Boegaerts Marianne ☎ 0479/16.66.22

📍 71, Avenue du Castillon

➡ 2^e et 4^e vendredis du mois
9 h 30 à 12 h 30

COURS D'ŒNOLOGIE

Christian Maes ☎ 0472/53.23.39

✉ maes.christian.wines@gmail.com📍 Salle du Tensoul, Rue du Tensoul
Cortil-Noirmont**SALLE DE SPECTACLE LA TCHATCHE**

Hauglustaine Olivier ☎ 0478/58.20.56

📍 1, Rue de la Chapelle à Chastre

➡ Un spectacle par mois

BIEN-ÊTRE**ESTHÉTIQUE-MASSAGES | SOINS-PÉDICURE****À PETITS PAS**

Massages, réflexologie plantaire, lithothérapie, feng shui, etc.

📍 14, Rue du Rauwez à Cortil

☎ 0478/39.98.26

BERGER SABINE

Sophrologue, massothérapeute

📍 9, Rue des Carrières à Cortil-Noirmont

☎ 0477/50.40.31

BRESSERS CATHY

Énergie chinoise, hypnose, mycothérapie

📍 30 boîte 301, Avenue des Érables à Chastre

☎ 0488/82.22.75

BRUZZESE DOMENICO

Soins Reiki, massages

📍 18/1, Rue de l'Église à Blanmont

☎ 0478/67.46.36

CHL | CHARLOTTE LATINIS

Lithothérapie

📍 6B, Rue de la Boulette à Saint-Géry

☎ 010/87.66.81

GOMAND SANDRINE

Massage, Reiki

📍 18/1, Rue de l'Église à Blanmont

☎ 0494/04.14.94

AGENDA CULTUREL DU BRABANT-WALLON

L'agenda qui rassemble toute l'offre culturelle du Brabant wallon

☎ 010/62.10.30

✉ agendabw@ccbw.be🌐 <https://www.agendabw.be/>**LE TEMPS D'UN SECRET | CÉLINE MATHUES**

Soins esthétiques, massages, pédicures

📍 16, Rue de la Chapelle à Chastre

☎ 0479/82.07.59

POLOCZEK NICOLAS | Shiatsu, Chi nei Tsang

📍 18/1, Rue de l'Église à Blanmont

☎ 0486/69.48.49

LES THERMES DE NOIRMONT

Hammam, spa, jacuzzi, soins, détente

📍 28, Rue Vieille à Noirmont

☎ 081/61.16.05

PIM THAI | MASSAGE

📍 10, Rue du Grand Pré à Blanmont

☎ 0472/06.31.52

RIGAUX-RENOTTE CHRISTINE

Pédicure expérimentée

📍 14, Avenue Abbé M. Hanne à Blanmont

☎ 010/65.65.70

TRENTELS GÉRALDINE

Massage et soins énergétiques

📍 34, Rue de Nil à Blanmont

☎ 0496/51.52.78

UN MOMENT POUR SOI | SEYKENS PATRICIA

Massage harmonisant & reiki

📍 7, rue du centre à Chastre

☎ 0499/10.15.00



COIFFEURS

EXP'HAIR | VRANCKEN MAGALI

Coiffure à domicile et en salon

📍 16/1 Rue du Try des Rudes à Cortil-Noirmont

☎ 0498/16.90.83

LA BELLE ÉPOQUE | NOËL VÉRONIQUE

Coiffure dame

📍 28, Rue de la sucrerie à Chastre

☎ 010/65.86.71

**MOBIL TIF**

Coiffure à domicile

📍 14, rue Bouvier à Cortil

☎ 081/60.06.36

PILLOY JEAN-LUC

Coiffure Dames

📍 13, rue des Écoles à Saint-Géry

☎ 071/87.93.08

COURS D'INFORMATIQUE & PERMANENCES INFORMATIQUES

BELGIAN SENIOR CONSULTANTS

Salle du Conseil

📍 71, Avenue du Castillon à Chastre

➔ **Cours tous les lundis matin et après-midi en période scolaire**➔ **Permanences informatiques tous les lundis matin et après-midi sur rendez-vous.****Information et inscription :**

Service de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

✉ cohesionsociale@chastre.be

Vous êtes-vous déjà retrouvé bloqué face à un ordinateur, une tablette ou un téléphone qui semble dysfonctionner ? Vous êtes-vous déjà demandé comment utiliser votre boîte mail, rédiger un document, reconnaître un spam ou encore installer une application sur votre téléphone ? Alors les cours d'informatique et permanences informatiques donnés par les bénévoles de l'ASBL Belgian Senior Consultants Wallonie (BSCW) sont faits pour vous ! Les cours sont accessibles pour les débutants, de 10 h à 12 h et pour les initiés de 13h 30 à 15h 30 tous les lundis en période scolaire. Les séances coûtent 6 € et sont facturées chaque trimestre par courrier.

BON À SAVOIR !**Vos questions ponctuelles sont également les bienvenues aux permanences d'informatique**

Vous avez une question rapide à poser ? Un problème concret à régler sur votre ordinateur, téléphone ou tablette, mais ne savez pas où vous diriger ? Alors rendez-vous à la permanence informatique du lundi tenue par les bénévoles de BSCW. Les bénévoles feront de leur mieux pour vous aider à régler votre problème. Sachez déjà que leur intervention sera limitée aux conseils et à la formation et information et que vous serez peut-être redirigé vers les cours d'informatique ou vers un service professionnel si votre demande est trop importante.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le service de cohésion sociale au

☎ 010/65.44.64 ou par email ✉ cohesionsociale@chastre.be.



Vous ne savez pas comment vous rendre à ces activités ou à tout autre rendez-vous ? Vous n'avez pas accès à un moyen de transport ? Des solutions sont mises à votre disposition pour vous aider à effectuer vos déplacements

(taxi social, transport social Mobitwin, bus du marché, etc.). Pour obtenir plus d'informations sur ces transports de proximité, dirigez-vous dans la section mobilité de ce guide à la page 31.

SPORT

CLUB CYCLISTE

CLUB CYCLISTE SAINT-MARTIN | MARCHAND POL

☎ 0475/75.29.82

✉ cyclo-blancmont@skynet.be

📍 55, Avenue du Castillon à Chastre

LA PÉDALE JOYEUSE | DEGREAVE CHRISTIAN

☎ 010/65.61.49

✉ degreaevegrutman@skynet.be

COURSE À PIED

RUN TOGETHER | CHARLET DAVID

☎ 0486/22.14.51

✉ info@runtogether.be

📍 1 Sentier du Bois à Blancmont



YNRA CHASTRE | FAVETTE ASTRID

☎ 0474/10.60.01

✉ ynrachastre@gmail.com

YOGA

RESPIRE ASBL – HATHA-YOGA

BOUCQUEY ANNICK

☎ 0485/12.37.04

✉ aboucquey@gmail.com

L'ARBRE QUI MARCHE – YOGA POUR ADULTES

PONCIN ISABELLE

☎ 0484/38.40.18

✉ isabelle.poncin@skynet.be

📍 16A, rue Octave Lotin à Cortil

M ET OSE | HERREZEEL MARIE

☎ 0473/80.69.02

✉ m.et.ose@gmail.com

📍 16A, rue Octave Lotin à Cortil



VINIYOGA | BOUCHEZ PASCALE

☎ 0495/36.89.52

✉ pascale.viniyoga@gmail.com🌐 <https://www.viniyoga-pascalebouchez.com/>

DANSE

BIODANZA | SCAILLIET FRÉDÉRIC

☎ 0489/93.54.66

✉ biodanza@lahoopa.org

📍 16A, rue Octave Lotin à Cortil



GYM-DANSE | RUELLE OLIVIER

☎ 0475/75.29.82 ou 0473/58.56.51

✉ danse.chastre@proximus.be

Salle Espace 2000,

📍 47 Place de la Fêchère à Blancmont

TWIRLING CLUB | GASPARD ANDRÉ

☎ 0479/21.07.60

📍 10, Rue Octave Lotin à Cortil

GYMNASTIQUE

GYMNASTIQUE EN MUSIQUE POUR DAMES

TRUSSART FABIENNE

☎ 0474/34.69.02 ou 0473/58.56.51

✉ gym.danse.chastre@outlook.be

📍 Salle Jean Bosco, 1, Venelle des Sorbiers à Chastre



MARCHE RYTHMÉE AVEC BÂTONS

BUNGY' PUMP | NASLAIN DAMIEN

☎ 0483/45.52.18

✉ damien.naslain@gmail.com

📍 8 Ruelle des Loups à Chastre



ACTIVITÉ SPORTIVE POUR SENIORS

SPORT ET SANTÉ | DE RO DANIELLE

☎ 0478/29.41.61

✉ dero.danielle@gmail.com

📍 Salle du Tensoul, Rue du Tensoul 1 à Cortil

VIVRE ENSEMBLE

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE CHASTRE



LELUBRE NATHALIE

☎ 0479/30.75.61

📍 71, Avenue du castillon 1450 chastre

f Le marché de Chastre

🌐 <https://www.Lemarchedechastre.Be/>✉ Info@lemarchedechastre.Be➡ **Tous les dimanches | de 9 h à 13 h**

L'association « le marché de chastre » vous propose un marché hebdomadaire tous les dimanches matin de 9 h à 13 h dans la cour de la maison communale de chastre. Vous pourrez y trouver les aliments de base (pain, laitages, œufs, viande, poisson, fruits et légumes, etc.) ainsi que des produits de consommation moins courants ou des fabrications artisanales. Sans oublier la petite restauration, des ateliers, des stands divers tenus par des associations, locales ou non. Des associations philanthropiques y sont aussi accueillies de temps en temps, ainsi que les stands d'associations ou conseils consultatifs communaux qui souhaitent vous informer et vous rencontrer.

AMICALES DES SENIORS

AMICALE DES SENIORS DE SAINT-GÉRY ET GENTINNES

Salle des Golards

📍 Rue des Golards à 1450 Chastre

L'amicale des seniors de Saint-Géry et Gentinnes vous invite à vous joindre à eux **les deuxième jeudi du mois de 13 h 30 à 17h** pour leur goûter mensuel.

Information et réservation : Merci de confirmer votre présence en téléphonant à **Marie-Paule Bosch**, présidente de l'amicale de Saint-Géry et Gentinnes au ☎ **0495/81.29.34**

CAFÉ PAPOTE

📍 Le café papote voyage de village en village

Infos et inscriptions : service de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

✉ cohesionsociale@chastre.be➡ **Le 4^e vendredi du mois | de 13 h 45 à 16 h 30**

Le café papote, c'est un espace de partage et de convivialité. Une équipe de bénévoles encadrée par le service de cohésion sociale vous accueille le 4^e vendredi du mois de 13h45 à 16h30 pour **un atelier créatif à petit prix (art floral, jeux de société, cuisine, tournois de pétanque, etc.), le tout autour d'un petit café à partager.**

Notre objectif : favoriser le vivre ensemble et la création de liens entre voisin(e)s.

Transport : vous ne savez pas comment vous rendre au café papote ? Nous pouvons venir vous chercher et vous ramener après l'atelier. Les demandes de trajet doivent être faites 48 heures à l'avance.

Coût : une participation aux frais de 3 € est demandée par atelier.



Vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre au marché ? La commune met à votre disposition un bus reliant votre domicile à l'Administration Communale. Pour obtenir plus d'informations sur ce service, rendez-vous à la page 33 de ce guide.



AMICALE DES SENIORS DE BLANMONT

Buvette de foot de l'ASE de Chastre

📍 Rue des quinze bonniers, 150 à 1450 Chastre

L'amicale des seniors de Blanmont vous invite à vous joindre à eux **le dernier jeudi du mois à partir de 13 h 30** pour leur goûter mensuel.

Informations et réservation :

Merci de confirmer votre présence en téléphonant à **Jacqueline Focroulle** ☎ **0485/73.15.53** ou **Claude Jossart** ☎ **0475/58.10.59.**

ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ



COLLECTIF TOM POUCE

Ancienne école de Villeroux  Rue du village à 1450 Villeroux

 Association Tom Pouce

→ Séance de scrabble : **chaque 1^{er} vendredi du mois à 14 h**

→ Jeux de cartes (whist, couyon, président, etc.) : **Chaque 1^{er} lundi du mois à 20 h**

Le 25 mars 2022, l'association Tom Pouce a inauguré avec joie l'ancienne école de villeroux. L'objectif est de renouer du lien par l'intermédiaire d'activités rassembleuses et intergénérationnelles (fête des voisins, soirée jeux de société, parties de cartes, etc.).

VOYAGES & EXCURSIONS

SYNDICAT D'INITIATIVE
OFFICE DU TOURISME DE CHASTRE

Nathalie Coppoy

 0475/21.42.99

 71, Avenue du castillon à 1450 chastre

→ **Permanence le dimanche de 10 h à 13 h**

 Syndicat d'initiative de Chastre

Le syndicat d'initiative met en avant le patrimoine de la commune, en proposant des balades dans nos villages et campagnes, car c'est l'un des atouts majeurs de chastre. Il s'associe également à diverses activités qui se déroulent dans la commune, par exemple le marché du terroir ou encore la Saint-Hubert.

VOYAGE ANNUEL À LA MER

Service de cohésion sociale

 010/65.44.64

 cohesionsociale@chastre.be

Chaque année, les chastroi(se)s qui le souhaitent participent à un voyage de 5 jours à la mer au mois de juillet. Pendant le séjour, les participant(e)s sont libres d'occuper leurs journées comme ils le désirent. Les repas sont pris à l'hôtel. Le coût du séjour en pension complète, avec repas et boissons compris, est de 380 € en chambre double et de 450 € en chambre seule (prix en 2022). Le transport est assuré par la commune en bus au départ de l'administration. **Les inscriptions se font chaque année jusqu'au 15 mai** via le service de cohésion sociale.

EXCURSION ANNUELLE POUR LES SENIORS

Chaque année, vers la fin du mois de mai, le service de cohésion sociale et le conseil consultatif des seniors organisent **une excursion d'une journée à destination des aînés de la commune**. Le programme est publié dans le bulletin communal du mois de mars et sur la page web du service de cohésion sociale. Le coût de la journée varie entre 40 et 60 € (montant en 2022). Ce montant vous sera facturé après l'excursion. Les inscriptions se font auprès du service de cohésion sociale, par mail ou par téléphone. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à nous contacter rapidement pour vous assurer une place.

EXCURSION ANNUELLE POUR LES PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE

Chaque année, le 4^e vendredi du mois de juin, le service de cohésion sociale et le conseil consultatif pour l'intégration de la personne en situation de handicap organisent **une excursion d'une journée à destination des personnes à mobilité réduite ou vivant en situation de handicap**. Le programme est publié dans le bulletin communal du mois de mars et sur la page web du service de cohésion sociale. Toutes les activités proposées sont adaptées aux personnes à mobilité réduite. Cela dit, que votre mobilité soit réduite ou non, vous y êtes bienvenu ! Les inscriptions se font via le service de cohésion sociale. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'information sur ce voyage !

CONTACT POUR CES DEUX EXCURSIONS :

Service de cohésion sociale

 010/65.44.64

 cohesionsociale@chastre.be

AGENCES DE VOYAGES À CHASTRE

ADVENTURES-ART ET ÉDITION

Henri Brousmiche

Organisation de voyages

☎ 010/65.61.42

📍 2, rue Ledocte
Chastre

LES VOYAGES DE STEPH

Stéphane Cardoen

Organisation de voyages

☎ 081/61.67.05

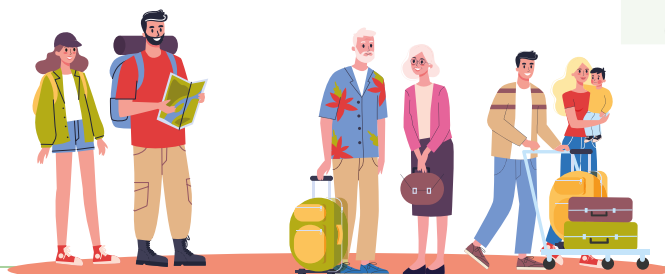
📍 100B, Route Provinciale
Blanmont

PASSION VOYAGES

Thierry Delcourt

Excursions et voyages
(Belgique et Europe)

☎ 081/21.21.12

📍 1, rue des Gotteaux
Cortil

DEVENIR BÉNÉVOLE



Le volontariat est une activité exercée sans rétribution ni obligation, pour le compte d'autrui. Il est exercé pour une organisation (sans but lucratif) en dehors de tout contrat de travail. Dans certains cas, le volontaire (ou bénévole) peut être défrayé (ou indemnisé) pour le travail fourni. L'organisme demandeur se doit en outre de prendre pour ses bénévoles une assurance couvrant au minimum leur responsabilité civile. **Dans de nombreux projets insufflés ou soutenus par la Commune de Chastre, les bénévoles jouent un rôle primordial.** Aujourd'hui, de nombreuses activités ont encore besoin de bénévoles et de leur dynamisme, retrouvez-en certaines ci-dessous.

Le service de cohésion sociale vous invite à rejoindre ses équipes de bénévoles

DEVENEZ CHAUFFEUR BÉNÉVOLE POUR LE TRANSPORT SOCIAL MOBITWIN (ANCIENNEMENT CMM)

Des chauffeurs disposant d'un véhicule conduisent des personnes à mobilité réduite (une indemnité au km est prévue). Une implication d'une demi-journée par semaine est demandée pour rejoindre l'équipe. Vous êtes intéressés ? Contactez :

Maëlle Van der Linden, cheffe de projet du Plan de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

➔ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

✉ cohesionsociale@chastre.be

DEVENEZ BÉNÉVOLES À L'ÉCOLE DES DEVOIRS DE SAINT-GÉRY OU BOISCHAMPS

L'École des Devoirs (EDD) ambitionne d'offrir un accueil de qualité aux jeunes chastroi(se)s de 5 à 15 ans. Afin de garantir cet accueil dans la durée, nous cherchons à renforcer notre équipe de bénévoles.

Vous désirez vous joindre à l'équipe des bénévoles et participer à ce magnifique projet, n'hésitez pas à contacter :

Alice Govaerts, coordinatrice EDD de Chastre

☎ 0492/22.43.10 ou via mail

✉ educ@chastre.be

DEVENEZ VOLONTAIRE POUR LE CAFÉ PAPOTE

Le 4^e vendredi du mois de 13 h 45 à 16 h 30, le service de cohésion sociale entouré de bénévoles propose un temps de rencontre autour d'une activité artistique ou culturelle. Pour rejoindre l'équipe de bénévoles contactez :

Maëlle Van der Linden, cheffe de projet du Plan de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

✉ cohesionsociale@chastre.be

DEVENEZ FORMATEUR(RICE) DE FRANÇAIS POUR ALPHACHASTRE

Vous aimez la langue française et vous êtes désireux de partager vos connaissances avec des apprenant(e)s de nationalités et de cultures variées ? Vous avez quelques heures de libres par semaine ? Alors, impliquez-vous dans ce bénévolat porteur de sens. Il n'est pas nécessaire d'être diplômé de l'enseignement pour prendre part au projet, mais de bonnes connaissances du français sont bien évidemment requises. Si vous vous lancez dans cette aventure, vous serez formé par un autre formateur bénévole et vous vous verrez ensuite attribuer un(e) élève. Pour rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez :

Le service de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

✉ cohesionsociale@chastre.be

DEVENEZ BÉNÉVOLES DANS LES ÉCOLES DANS LE CADRE DES GARDERIES DU MATIN ET DE L'APRÈS-MIDI

Vous aimez conter des histoires, animer un atelier créatif ou culinaire à destination d'enfants, vous avez un talent caché que vous pouvez transmettre ou partager avec des enfants en âge de maternelle ou de primaires ? Pour vous joindre à l'équipe de bénévoles, contactez :

Laura Lekeux, Service de cohésion sociale

☎ 0479/13.90.11

✉ atl@chastre.be

- **Et plus encore :** l'offre de bénévolat évolue d'année en année au fil des nouvelles actions, n'hésitez pas à contacter le service de cohésion sociale pour en apprendre plus sur les possibilités d'implication !

D'autres associations sont en demande de bénévoles

À Chastre, on retrouve près de 100 associations actives couvrant des thématiques très variées : culture, sport, environnement, aide internationale, jeunesse, seniors, art, etc. Toutes sont à la recherche de volontaires prêts à libérer quelques heures par semaine ou par mois pour renforcer leurs équipes : le marché de Chastre, la bibliothèque communale, le magasin de seconde main le grenier, etc. Pour obtenir une liste complète de ces associations et trouver un bénévolat qui vous convient, vous avez plusieurs options :

- **Consulter l'annuaire des associations sur le site communal :**

✉ <https://www.chastre.be/loisirs/associations/annuaire-des-associations>.

- **Consulter le guide pratique 2021** reprenant tous les contacts sur la commune. Si vous ne l'avez pas reçu par voie postale, vous pouvez vous le procurer via le service de communication :

☎ 010/65.44.61

✉ communication@chastre.be

- **Consulter la page Facebook Associ'Actions Chastre** et faites une demande de bénévolat directement via cette plateforme :

 [AssociActionsChastre](https://www.facebook.com/AssociActionsChastre).

- **Contacter le service de cohésion sociale au 010/65.44.64.** Nous écouterons votre demande et vous dirigerons vers l'association que vous recherchez !

MOBILITÉ & TRANSPORTS

TRANSPORTS EN COMMUN SUR CHASTRE

La Commune de Chastre est composée de 7 villages disposés sur un territoire relativement étendu et rural. Pour ceux qui ne disposent pas d'un véhicule, les déplacements peuvent être compliqués et empêchent de nombreux habitant(e)s de prendre part à de activités, de faire leurs courses, d'aller voir un proche, etc. Toutefois, des solutions existent déjà pour vous accompagner au quotidien. Vous trouverez de nombreuses options de transport dans cette section. Si vous n'y trouvez pas une solution adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à contacter le service de cohésion sociale au 010/65.44.64 qui pourra vous aider dans vos recherches.

BUS—TEC BRABANT WALLON



Plusieurs lignes de bus circulent sur le territoire de Chastre pour relier notre commune aux communes avoisinantes. Pour obtenir les horaires des bus TEC, créer un abonnement, vous procurer une carte MOBIB ou acheter un ticket : rendez-vous au dépôt TEC de Chastre situé

📍 Rue Gaston Delvaux 1, 1450 Chastre

☎ 010/65.44.44

✉ <https://www.letec.be/#/>

Carte de réduction : à partir de 65 ans, cet abonnement donne accès à l'ensemble du réseau TEC gratuitement ou à tarif préférentiel. Pour obtenir cet abonnement, vous devez posséder une carte MOBIB.

- Vous avez au moins 65 ans et êtes bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) : l'abonnement Horizon+65+ vous est accordé gratuitement et vous permet de voyager sur l'ensemble du réseau TEC

- Vous avez au moins 65 ans et n'êtes pas bénéficiaire de l'intervention majorée : l'abonnement Horizon+65+ annuel vous est accordé au tarif préférentiel de 36,00 €.

TRAIN — SNCB



Il y a 2 gares desservies sur le territoire de Chastre (Blanmont et Chastre). Pour tous renseignements concernant les horaires, réductions aînés et abonnements, contactez le service clientèle au 02/528.28.28

Tarif préférentiel pour les 65 ans et plus — Billet senior : Senior Ticket *best-seller* — Un aller-retour en train, le même jour, pour n'importe quel trajet en Belgique. Seulement 7,20 €.

Renseignements et conditions d'obtention :

🌐 www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/overview-products/adult-senior

CENTRE D'APTITUDE À LA CONDUITE ET D'ADAPTATION DES VÉHICULES (CARA)

📍 1405 chaussée de Haecht à 1130 Bruxelles

☎ 02/244 15 52

✉ cara@ibsr.be

🌐 www.ibsr.be

(cliquer sur « BUREAU DE CONSEILS », puis sur « APTITUDE À LA CONDUITE [CARA] »)

Le Centre d'Aptitude à la Conduite et d'Adaptation des Véhicules (CARA) est un département de

l'Institut belge pour la Sécurité routière (IBSR) **qui évalue l'aptitude à la conduite des personnes présentant une diminution de leurs capacités fonctionnelles** qui peut influencer la conduite en toute sécurité d'un véhicule à moteur. **Les examens du CARA** sont gratuits. Après une série de tests, les experts en adaptation du CARA vérifieront si certaines adaptations (transformations ou équipements) sont nécessaires afin que vous puissiez conduire un véhicule à moteur en toute sécurité.

LES SERVICES DE TRANSPORTS SUR RENDEZ-VOUS À CHASTRE

TAXI-SOCIAL

Chanel Hompesch, Assistante sociale

☎ 081/62.27.50

✉ chanel.hompesch@cpas-chastre.be

Réservation au plus tôt, avec un minimum de 48h à l'avance car nous n'avons qu'un seul véhicule, par téléphone ou par mail, **du lundi au vendredi de 9h à 16h**.

Le CPAS de Chastre met à votre disposition **un service de taxi social pour vous rendre à un rendez-vous depuis votre domicile**. Ce service est accessible aux chastroi(se)s qui, faute de moyen de transport personnel ou d'une autre possibilité de transport qui lui soit accessible, rencontrent des difficultés réelles de déplacement pour bénéficier de soins de santé, faire l'une ou l'autre course indispensable ou toute autre démarche à caractère social ou administratif. Les trajets sont assurés par Bénédicte Monfils, chauffeuse accompagnatrice. Un défraiement kilométrique vous sera facturé à chaque trajet effectué, au départ de votre domicile (0,41€/km en 2022), ainsi qu'un temps d'attente si celui-ci dépasse une heure sur le lieu de rendez-vous (8euros/heure à partir de la deuxième heure en 2022). Pas d'échange d'argent à prévoir, tout est envoyé par facture.

TRANSPORT SOCIAL « MOBITWIN » (ANCIENNE CENTRALE DES MOINS MOBILES)



Service de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

✉ centralemoinsmobiles@chastre.be

Réservation par téléphone ou par mail au minimum 48 heures à l'avance du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

La commune de Chastre met à votre disposition un service de transport bénévole pour vous rendre à un rendez-vous depuis votre domicile.

Ce service est accessible aux chastroi(se)s pour lesquels les déplacements sont difficiles et dont les revenus sont limités. Les trajets sont assurés par des bénévoles. Un abonnement de 12 €/an couvrant toute une série d'assurance et un défraiement kilométrique vous sera demandé à chaque trajet effectué (0,41 cent/km en 2022).

BUS VERS LE MARCHÉ DE CHASTRE

Service de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

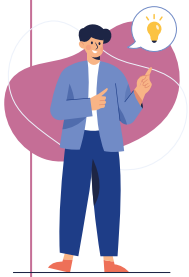
✉ centralemoinsmobiles@chastre.be

Réservation par téléphone ou par mail au minimum 48 heures à l'avance du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. **La commune de Chastre met à votre disposition un service de transport pour vous amener au marché de Chastre du dimanche.** Ce service est accessible à tous les chastroi(se)s. Le service est assuré par zone. Les villages de Gentinnes, Saint-Géry, Cortil et Noirmont sont couverts les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Les villages de Chastre, Blanmont et Villeroux sont couverts les 2^e et 4^e dimanches du mois. Les trajets sont assurés par un bénévole, Jacques Legros, membre du comité du Marché de Chastre et chauffeur du service de transport social de la commune (Mobitwin).

Le bus passe chercher les inscrits le dimanche entre 10 h et 10 h 30. Les bénéficiaires ont ensuite une heure devant eux pour faire leurs courses et prendre un petit café sur place. Après une heure, le chauffeur ramène les passagers chez eux entre

12 h et 12 h 30. Une participation aux frais de 2 € par aller-retour est demandée aux passagers. Si le coût du trajet est un frein pour vous, n'hésitez pas à contacter le service de cohésion sociale.



BON À SAVOIR !

Votre mutuelle vous aide pour vos trajets

Certaines mutuelles remboursent les trajets que vous aurez faits à l'aide d'un des services de transport décrits ci-dessous. D'autres disposent d'un service de transport propre qui pourra vous aider à effectuer vos déplacements en cas de besoin. Pour identifier les aides que vous pourriez obtenir, prenez contact directement avec votre mutuelle.

LES SERVICES DE TRANSPORTS SOCIAUX EN WALLONIE

SERVICES SPÉCIAUX POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Mobilité en Brabant-Wallon

📍 Chaussée de Bruxelles, 5 à 1300 Wavre

📞 **réservation** par téléphone ou mail

☎ 010/88.13.13

✉ info@mobilitebw.be

➡ Du lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

CAP BRABANT WALLON (CAP BW)

📍 Chaussée de Bruxelles 5 à 1300 Wavre

☎ 0800 17 420 (gratuit) — Opérateur qui vous aide à trouver un transport dans les 72 heures

✉ info@capbw.be

🌐 www.capbw.be

Infos et réservation : spécifiez-nous votre demande (heure/lieu de départ et d'arrivée, niveau de difficulté de déplacement). Nous cherchons l'opérateur qui correspond le mieux à vos besoins. Un opérateur prendra contact avec vous pour organiser votre transport. Nous vous garantissons que votre demande sera analysée dans les 72 h.

SOS MÉDICAL MEUSE ASBL

📍 Rue Jean-Jaurès, 1 à 4460 Grace-Hollogne

☎ 04/263.39.04

✉ info@sos-medical-meuse.be

🌐 <http://www.sos-medical-meuse.be>

SOLUMOB VOLONTAIRE ASBL — POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

📍 Chaussée de Gand, 1434

1082 Berchem-Sainte-Agathe

☎ 0493/40.74.20

✉ Info@sulumobvolontaires.be

🌐 sulumobvolontaires.be

L'ASBL propose un transport accompagné pour personnes à mobilité réduite sur la Région de Bruxelles-Capitale, le Brabant wallon et la Région wallonne. **Ce transport est uniquement réservé aux personnes qui ne nécessitent pas un transport sanitaire professionnel.**

TRANSPORTS SOCIAUX DE LA CROIX-ROUGE

📍 Rue de l'Industrie 124 à 5002 Saint-Servais

☎ 081/30.20.10

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

✉ mcr.namur@croix-rouge.be

Transport à destination de personnes fragilisées de par leur situation économique, leur âge, leur manque de mobilité, leur situation géographique (carence de transports) : courses, activités de rencontre, rendez-vous administratifs, recherche d'un emploi, formation, etc. **Coût :** 1 euro/km.

PENSIONS & ALLOCATIONS



SERVICE FÉDÉRAL DES PENSIONS (SFP)

📍 TOUR DU MIDI, 2^e étage
Esplanade de l'Europe 1 à 1060 Bruxelles,
☎ 1765
🌐 www.servicepensions.fgov.be



Le **numéro spécial pension et centre de contact** sont disponibles, via **ligne gratuite 1765**. Pour plus d'efficacité, gardez votre numéro de registre national à portée de main. Mentionnez votre numéro de registre national ou votre date de naissance dans tous vos contacts avec le SFP. Le Service fédéral des Pensions possède un site Web www.servicepensions.fgov.be et un outil de pension en ligne MyPension via lesquels vous pouvez suivre l'évolution de votre dossier.



BON À SAVOIR!

Il existe une permanence pour répondre à vos questions concernant votre pension

📍 Avenue du Castillon 71, 1450 Chastre
La prise de rendez-vous est obligatoire au
☎ 1725

Des permanences sont assurées par le service fédéral des pensions le ➡ **2^e lundis de chaque mois entre 9 h et 10 h** à l'Administration communale de Chastre.

GARANTIE DE REVENUS AUX PERSONNES ÂGÉES (GRAPA) — SFP

 <https://www.sfpd.fgov.be/fr/droit-a-la-pension/grapa>

Formulaire de contact :

 <https://www.sfpd.fgov.be/fr/formlaire-de-contact>
 1765

Prestation octroyée aux personnes âgées dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance.

Le PDF « règle et mobilités d'octroi » est disponible sur le site de l'ONP à l'adresse suivante :

 [www.sfpd.fgov.be /fille/1589/grapa_fr](http://www.sfpd.fgov.be/fille/1589/grapa_fr)

ALLOCATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES (APA) — AVIQ

 <https://www.aviq.be/apa/>
 0800/16.061

L'APA est une aide destinée aux personnes âgées en perte d'autonomie disposant d'un faible revenu.

Il s'agit d'un complément de revenus pour les personnes âgées de 65 ans ou plus qui doivent faire face à des frais supplémentaires en raison d'une diminution de leur autonomie. Ces personnes éprouvent des difficultés à exercer des activités quotidiennes telles que cuisiner, manger, se laver, faire le ménage et à participer à des activités sociales.

Pour bénéficier de l'APA, vous devez, entre autres :

- Être âgé(e) de 65 ans ou plus ;
- qui ne dépassent pas certaines limites ;
- Présenter une perte d'autonomie dans les actes de la vie journalière reconnue par le médecin de votre mutuelle

DEMANDES DE PENSIONS ET D'ALLOCATIONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Isabelle Piérard (CPAS de Chastre)

 081/62.27.30

 isabelle.pierard@cpas-chastre.be

Pour toute demande de pensions ou d'aides aux allocations pour personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter Isabelle Piérard du CPAS de Chastre.





Nous avons repris ci-dessous une sélection de prestataires de la santé et du bien-être physique et mental. Si vous cherchez les contacts d'autres, indépendants, travaillant sur le territoire de Chastre, n'hésitez pas à consulter le guide pratique 2021 reprenant tous les indépendants.

MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

URGENCES

Composez le numéro

 **112 ou le 101**

gratuitement pour une aide urgente.

Vous pouvez appeler le 112 ou le 101 si vous avez **besoin d'urgence des services d'incendie, d'une ambulance ou de la police**. Si la situation n'est pas urgente, il est préférable d'appeler les pompiers locaux, votre médecin généraliste (en dehors des heures le service de garde de médecine générale) ou la police locale.

Il existe également d'autres numéros d'urgence pour des problèmes spécifiques, comme la ligne



de prévention du suicide ou le centre antipoison. Vous pouvez retrouver ces numéros d'urgence complémentaires dans la section « numéros d'urgence » de ce guide (page 3).

CLINIQUE ET HÔPITAUX

ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	SITE WEB ET EMAIL
CLINIQUE SAINT-PIERRE	Avenue Reine Fabiola, 9 1340 Ottignies	010/43.72.11	https://www.cspo.be
CLINIQUE DU BOIS DE LA PIERRE	Chaussée de Namur 201 à 1300 Wavre	010/88.21.11	www.blp.silva-medical.be http://www.blp.silva-medical.be/
POLYCLINIQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE	Rue du Traité de Rome, 5 1348 Louvain-la-Neuve	010/23.25.70 (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h)	https://www.cspo.be/polycliniquelln
CHU NAMUR Site Saint-Elisabeth	Place Louise Godin 15, 5000 Namur	081/72.04.11	https://www.chuucnamur.be/
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE NAMUR	Avenue Albert 1er 185, 5000 Namur	081/72.61.11	https://www.chrn.be/

CENTRES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	SITE WEB ET EMAIL
LA MANIVELLE Oriente familles et enfants	Avenue Werner Marchand, 4 1450 Blanmont	0474/25.14.72	http://www.lamanivelle.be/infos-pratiques/
CENTRE MÉDICAL, PARAMÉDICAL ET DE BIEN-ÊTRE	Chaussée de Huy, 252 1325 Chaumont-Gistoux	010/45.85.65	www.medicalgistoux.be
CENTRE NEUROLOGIQUE WIL- LIAM LENNOX	Allée de Clerlande, 6 1340 Ottignies	010/43.02.11	www.cnwl.be
CENTRE TRISKEL PSYCHOLOGIE, KINÉSITHÉRAPIE, MASSAGES	Rue de l'Église, 18/1 1450 Blanmont	010/61.84.92	info@centrETRISKEL.be — http://www.centrETRISKEL.be/

MÉDECINS



MÉDECINS DE GARDE

Week-end et jours fériés ☎ 1733 (National).

En semaine ☎ 010/65.01.50 (Chastre)

➔ En semaine de 19 h à 7 h du matin

➔ Le week-end du samedi 8 h au lundi 8 h.

MÉDECINS SUR CHASTRE

NOM	SPÉCIALISATION	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AUJOULAT CHLOÉ DETIFFE ALIZÉE BLEECKX ALAIN-FRANÇOIS	Généraliste	60, rue du Dessus à Cortil	081/61.45.40
DE SCHAEZTEN SYBILLE	Généraliste	15, rue Fontaine ST-Géry à St-Géry	071/87.61.55
DOUDELET DOMINIQUE	Généraliste	17, rue Colonel Vendeur à Cortil	081/60.06.35
EVARD JEAN-LUC	Neuropsychiatre	49, rue du Dessus à Cortil	081/61.32.32
FRANÇOIS MARIE	Pédiatre	27, Place de la Fèchère à Blanmont	010/65.58.23
GEHENOT ALESSANDRO	Généraliste — médecine tropicale	23, rue des Tombes romaines à Chastre	0495/82.74.31
GHARIANI SOPHIE	Neurologie pédiatrique et réadaptation neurologique	4, avenue W. Marchand à Blanmont	0496/87.80.44
GURNE SABINE	Généraliste	17, rue des Montagnes Blanmont	010/65.08.19
HOUYOUX EMMANUELLE	Médecine esthétique	1, rue des Mognias Blanmont	0475/52.06.36
JESPER SABINE	Pédiatre consultations sur rendez-vous	17, rue des Montagnes à Blanmont	0475/81.05.17
TONON LAURIE	Généraliste	17, rue Colonel Vendeur Cortil-Noirmont	0470/57.63.02



PHARMACIES

PHARMACIE DE CHASTRE

📍 100B, route Provinciale à Chastre

☎ 010/65.50.70

PHARMACIE SERVAIS

📍 22, rue de l'État à Saint-Géry

☎ 071/87.91.31

DENTISTES ET ORTHODONTISTE DE GARDE BRABANT WALLON

☎ 02/375.70.27

pour trouver les **dentistes** de garde pour le Brabant wallon.

➡ Week-end de 9 h à 17 h.

☎ 070/22.20.88

pour retrouver les **orthodontistes** de garde pour la région de Wavre.



KINÉSITHÉRAPEUTES

NOM	SPÉCIALISATION	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BABOUHOT Philippe	Kinésithérapeute et ostéopathe D.O.	110-112, Grand-Rue à Walhain (Perbais)	0497/41.45.59
BERGER Sabine	Kinésithérapeute, massage, sophrologie	9, rue du Rauwez à Cortil	0477/50.40.31
CLOTUCHE Damien	kinésithérapeute	34, rue Gréat à Cortil	081/60.01.51
COLLIN Pricilla	Kinésithérapeute holistique	Route Provinciale 12a à Chastre	0472/05.83.08
DAWAGNE Caroline	Kinésithérapeute, revalidation	48, rue de Mellery à Gentinnes	0485/59.69.58
de FOY Géraldine	Kinésithérapie, fasciathérapie, hydrothérapie	18, rue du Bosquet à St-Géry	0499/46.60.54
DETHY Marie-Paule	Kinésithérapie, psychomotricité graphique	18/1 Rue de l'Église à Blanmont	0498/52.23.79
DEVILLERS Megan	Masseur-Kinésithérapie & Bien-être en entreprise	28, rue du Rauwez à Cortil-Noirmont	0496/14.44.04
DOURDINE Natacha	Kinésithérapeute	1, rue Vieille à Cortil	0492/59.10.06
DURIEUX Marie	Kinésithérapeute	3, rue du Tumulus à Cortil	0471/58.97.12
GALLIS Etienne	Kinésithérapie, neuro-orthopédie et handicaps sévères	18/1 Rue de l'Église à Blanmont	0472/10.01.79
GASPAR Evelyne	Kinésithérapie, haptonomie, sophro	12, rue A. Minique à St-Géry	0479/91.64.37
GOVAERTS Véronique	Kinésithérapeute	48, rue de Mellery à Gentinnes	071/88.72.58
Kiné Chastre R. LAMBERT & A. MEERT	Kinésithérapie, thérapie manuelle, douleur chronique	11 rue des Combattants à Blanmont	0498/74.83.36
LIEUTENANT David	Kinésithérapeute	10, rue des Trois Ruisseaux à Blanmont	0478/31.09.61
MONNOYE Frédéric	Kinésithérapeute	Rue du pré à la Chambre à Blanmont	0475/54.57.1
MORIMONT Martine	Kinésithérapeute	52, Avenue du Castillon à Chastre	010/65.85.16
PERINAUD Emma	Kinésithérapeute	32, rue du Dessus à Cortil	0473/93.59.49
RENSON Bénédicte	Kinésithérapeute	37, Rue Anc. Combattants à Gentinnes	0485/19.89.12
ROMBEAU Pascale	Kinésithérapie générale et spéciale	46, rue G. Delvaux à Noirmont	0477/33.53.64
VANDEVELDE Éric Espace Santé	Microkinésithérapie, sophrologie, hypnose	23/1 Avenue du Castillon à Chastre	0476/41.67.66
VASSEUR Laurent	Kinésithérapeute	22, rue de l'État à St-Géry	071/87.84.78
VANHAUDENARD Aurélie	kinésithérapeute	143, rue G. Delvaux à Chastre	0477/99.58.97
WESTENDORP Jean-Marie	Kinésithérapeute	9, rue du Rauwez à Cortil	010/65.18.59
WILLEMS Aurélie	Kinésithérapeute et fasciathérapeute	110-112, Grand-Rue à Walhain (Perbais)	0476/95.57.23

INFIRMIERS A DOMICILE

NOM	SPÉCIALISATION	EMAIL & ADRESSE	TÉLÉPHONE
AIDE ET SOINS À DOMICILE	Infirmières, aides familiales, aides ménagères	contact@asdbw.be	010/81.21.98 ou 067/89.39.49
BURET Quentin	Infirmier	35, rue de l'Église à Blanmont	0479/49.79.05
D'AGOSTINO Laura	Infirmière	17, rue du Ry de Perbais à Blanmont	0479/90.12.99
DES SOINS DE RÊVE	Infirmière à domicile	contact@dessoinsdereve.be & www.dessoinsdereve.be	010/43.91.26 ou 0483/29.29.74
INFI-CHASTRE	Infirmière	14, rue d'Almez à Blanmont	0496/28.43.33
INFIRMIER Nabil ESPER	Soins palliatifs, soins diabétiques, infirmiers	nabil.esper@hotmail.fr	0484/88 15 20
RUBRIGI Alphonse	Infirmier	9, avenue des Bouleaux à Chastre	0477/20.75.94
SID Dewez	Soins infirmiers à domicile	info@sid-dewez.be 19 Rue du Warichet 1457 Nil-Saint-Vincent	0498/70 31 21

PRÊT OU VENTE DE MATÉRIEL MÉDICALISÉ

SID DEWEZ | MATÉRIEL PARAMÉDICAL

📍 19 Rue du Warichet à 1457 Nil-Saint-Vincent

☎ 0475/75.80.37

✉ info@sid-dewez.be

🌐 <https://www.sid-dewez.be/>

MAISON CROIX-ROUGE

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonne

📍 Rue Colleau, 7 à 1325 Chaumont-Gistoux

☎ 010/24.82.36 ou 105 (gratuit)

🌐 www.croix-rouge.be

La Croix-Rouge vous propose une large gamme de matériel disponible rapidement à un prix raisonnable, avec un accompagnement personnalisé de tous les instants.

BANDAGISTE ET ORTHÉSISTE | ORTHÉIS (WALHAIN)

Nathalie Geerts

📍 Chaussée de Namur 43/01 à 1457 Walhain

☎ 0473/40.87.39 - 010/60.06.11

✉ nathalie.geerts@ortheis.be

🌐 www.orheis.be

La bandagisterie Orthéis propose quatre services intégrés :

- **Bandagisterie** : aide à affronter des difficultés liées aux troubles de la continence, aux problèmes circulatoires et aux suites d'une mastectomie

- **Orthopédie** : vous aide à pallier à une déficience temporaire ou définitive d'une partie de votre corps. Il vous propose des orthèses pour tous les membres (chevillères, genouillères, ceintures lombaires, coudières, attelles de poignet, colliers cervicaux, etc.)
- **Aide à la mobilité** : mise à disposition de chaises roulantes manuelles et électroniques, de scooters électriques, de cadres de marche et rollators, de cannes et béquilles, de rampes d'accès, etc.
- **Aides techniques** : toute une gamme d'articles pour la salle de bain (siège de douche, planche de bain, barre d'appui, etc.), les toilettes (réhausseur w.c., cadre de toilette, etc.), la chambre (lit médicalisé, table de lit, perroquet, etc.), la cuisine et la table (ustensiles adaptés, couverts adaptés, etc.).



BON À SAVOIR !

Votre mutuelle est liée à une bandagisterie

Chaque mutuelle travaille directement avec une bandagisterie qui lui est attitrée. Si vous désirez travailler avec la bandagisterie de votre mutuelle, contactez-la directement pour obtenir les contacts.



BON À SAVOIR!



Que faire en cas de forte chaleur ?

- S'hydrater : buvez environ 1,5l d'eau par jour (eau, thé, tisanes, potages, etc.) mais évitez les boissons alcoolisées, le café et les boissons sucrées ;
- Se protéger de la chaleur : restez le plus possible à l'intérieur aux moments les plus chauds de la journée (au moins de 11h à 15h), fermez les fenêtres et les rideaux des façades exposées au soleil tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et ne les ouvrez que lorsque la plus grosse chaleur est passée. Si vous devez quand même sortir ou aller travailler, essayez d'éviter autant que possible d'être exposé durant les périodes les plus chaudes ;
- Limitez autant que possible les efforts physiques (les activités sportives, par exemple) et si cela n'est pas possible, faites régulièrement une pause et buvez suffisamment ;
- Protégez votre peau du soleil : pour ce faire, utilisez à intervalle régulier une crème solaire à indice de protection élevé. Demandez éventuellement conseil à votre pharmacien ou à votre médecin traitant ! N'oubliez pas de porter un chapeau ou une casquette et des lunettes de soleil ;
- Mangez régulièrement et en suffisance, surtout des fruits et des légumes de saison ;
- Pensez à prendre régulièrement des nouvelles de vos proches plus fragiles.

Quels sont les publics les plus fragiles ?

Tout le monde est concerné par les troubles qui surviennent en cas de forte chaleur. Les risques sont toutefois plus élevés pour des personnes plus sensibles telles que les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes isolées

socialement. Ces personnes méritent dès lors une attention particulière lors de telles périodes de chaleur.

Les bons réflexes pour les aînés

Les aînés courent un risque accru car la réaction d'adaptation de leur corps est moins rapide en cas de chaleur. En cas de forte chaleur, nous vous conseillons :

- De privilégier la pièce la plus fraîche de votre habitation et de disposer d'une réserve suffisante de boissons, si possible d'eau ;
- De garder à disposition ce guide et les numéros d'urgence ainsi que votre téléphone pour pouvoir agir rapidement si vous vous sentez mal ;
- De disposer d'une « boîte jaune » reprenant toutes vos informations médicales pour que les secours puissent agir rapidement en cas d'urgence. Si vous n'en n'avez pas encore, n'hésitez pas à en demander une auprès du service de cohésion sociale au 010/65.44.64.
- **N'hésitez pas à demander la présence d'un membre de votre entourage pour vous accompagner pendant les jours de canicule si vous en sentez le besoin. Si personne n'est disponible, nous vous invitons à contacter le service de cohésion sociale au 010/65.44.64 qui enverra une personne de confiance à votre domicile pour vous accompagner.**
- N'hésitez pas non plus à prendre des nouvelles de vos proches et voisins qui seraient à risque. **Si vous connaissez une personne à risque, mais que vous n'êtes pas en mesure de l'accompagner ou de prendre de ses nouvelles, nous vous invitons à contacter le service de cohésion sociale au 010/65.44.64 pour que nous puissions envoyer une personne de confiance à son domicile.**

BOITES JAUNES : AIDER LES SERVICES DE PREMIERS SOINS À ACCÉDER À VOS DONNÉES MÉDICALES

Service de cohésion sociale

☎ 010/65.44.64

✉ cohesionsociale@chastre.be

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

La boîte jaune, c'est quoi La boîte jaune facilite l'intervention des secours, des policiers et des aides à domicile, grâce à des informations précises et actualisées régulièrement. Cette boîte est totalement gratuite. Sa couleur jaune fluorescente permet de la repérer rapidement dans le frigo. Assurez-vous de la laisser à vue, dans la porte par exemple. Elle peut contenir les formulaires de maximum 3 personnes habitant à la même adresse.

Pour qui ? Toute personne âgée de 65 ans et plus, domiciliée dans l'un des 7 villages de l'entité de Chastre.

Comment obtenir cette boîte ? Sur simple demande auprès du service de cohésion sociale, au service population ou dans les pharmacies de Chastre.

Comment obtenir de nouveaux formulaires ? La boîte jaune a été utilisée et vous avez besoin de nouveaux formulaires ? N'hésitez pas à contacter le service de cohésion sociale.

Le projet Le projet "boîte jaune" est une initiative du Conseil Consultatif des Seniors de Chastre et du Plan de Cohésion Sociale qui permet aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles en toute sécurité. Notre commune compte de nombreuses personnes actives parmi les seniors et nous voulons encourager cette dynamique. Si un

problème de santé survient, les secours sauront où trouver les informations utiles. Ce dispositif permet de placer une boîte jaune fluorescente dans leur frigo. Cette boîte contient un formulaire par habitant et permet aux secours de réagir rapidement en cas de maladie ou de disparition d'un senior. Le frigo est un lieu stratégique puisqu'il est couramment utilisé et qu'il est commun à toutes les initiatives similaires.



Pourquoi utiliser cette boîte ?

➡ **En cas de malaise** : les services de secours bénéficieront de renseignements indispensables, tels que les allergies, les opérations subies, la liste des médicaments, pour une prise en charge rapide et adaptée. En effet, les premières minutes sont primordiales dès la constatation d'un malaise.

➡ **En cas de disparition** : les forces de l'ordre auront à disposition tous les éléments importants pour débiter l'enquête. La photographie, les signes distinctifs (tatouages, tâches de naissance, cicatrices, etc.), les habitudes de vie, les lieux fréquentés, les anciennes adresses sont autant de paramètres à détailler pour retrouver rapidement une personne disparue.

Que contient cette boîte ?

Un formulaire qui indique :

- Les caractéristiques physiques et les habitudes de déplacement du senior.
- Les données médicales du même senior.

Si vous rencontrez des difficultés à compléter les formulaires, n'hésitez pas à vous faire aider par un proche ou par votre médecin traitant.

SOUTIEN FACE À DES DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES OU RELATIONNELLES

RESPECT SENIOR ASBL — MALTRAITANCE DES AÎNÉS

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

📍 1 square Arthur Masson boîte 2, 5000 Namur

☎ 0800/30/330

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

✉ contact@respectseniors.be

🌐 www.respectseniors.be



Respect senior à des antennes dans toute la Wallonie :

 www.respectseniors.be/structure/les-antennes-respect-seniors

Service psychosocial d'écoute et d'accompagnement par rapport aux situations de maltraitance des personnes âgées accessible à toute personne qui se pose des questions sur la maltraitance. Cela concerne l'écoute, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes âgées qui sont victimes de maltraitance, de leur famille et entourage, ainsi que de toute personne qui a connaissance de cas de maltraitance de personnes âgées. Tout cela, bien entendu, dans le respect des souhaits et du rythme de la personne âgée concernée par la situation. Des visites sont également possibles (à domicile, en maison de repos, à l'hôpital). Leur **intervention** est **gratuite**.

RÉSEAU 107 BW — SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Geneviève Loots, Coordinatrice du réseau

 Place Henri Berger, 13 à 1300 Wavre

 0495/13.16.68

 genevieve.loots@reseau107bw.be

Vous vous sentez déprimé ? Harcelé ? Triste ? Épuisé ? Il y a tant de raisons de vouloir avoir accès à un soutien psychologique. Pour cela, l'INAMI permet **le remboursement des soins psychologiques dans la première ligne**. En Brabant wallon, seuls les **psychologues et orthopédagogues conventionnés** auprès des réseaux Réseau107BW permettent de bénéficier de ces remboursements. Faites appel à des psychologues et orthopédagogues près de chez vous et à un prix abordable (11 € par séance individuelle et 2,5 € par séance en groupe).



Liste des psychologues et orthopédagogues conventionnés sur Chastre spécialisés dans l'accompagnement des aînés

COURTOIS CORINNE

 Rue de l'Église 18, boîte 1
1450 Blanmont

 0478/48.27.95

État de stress post-traumatique – Troubles anxieux – Deuil – Accompagnement des maladies chroniques (y compris cancer, maladies neurologiques, COVID long).

MARCHINI ADA

 Avenue Werner Marchand 4
1450 Chastre

 0473/17.91.64

Relations de couple – Relations familiales – Toutes les formes de violences (conjugales, harcèlement, négligences, maltraitance, agression) et ses conséquences (burnout, dépression, mal-être, traumatismes, etc.) – Problématiques existentielles – États anxieux).

MEUNIER AMÉLIE

 Rue de l'État 25
1450 Saint-Géry

 0472/84.10.49

Dépression – Burn out professionnel – Burn out parental – Troubles anxieux (trouble obsessionnel compulsif – phobie – attaque de panique) – Difficultés d'adaptation liées à un changement de vie – Gestion des émotions.

PHILIPPART CLAIRE

 Rue de l'État 25
1450 Saint-Géry

 0497/75.81.82

Troubles anxieux (phobies, attaque de panique, toc, troubles, etc.) – Troubles de l'humeur (dépression, etc.) – Troubles alimentaires – Difficultés de gestion émotionnelle – Burn out professionnel, parental – Difficultés de vie (deuil, séparation, divorce, etc.) – Douleurs chroniques – Faible estime de soi.

ÉQUIPE MOBILE CONSTELLATION BW SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE

☎ 0474/11.24.93

➡ Entre 8 h 30 et 18 h

🌐 <https://www.constellation-bw.be/>

Les équipes mobiles mettent à votre disposition **une équipe psychiatrique pluridisciplinaire pour favoriser des alternatives aux hospitalisations**, proposer des soins adaptés à votre quotidien, promouvoir le bien-être en santé mentale et favoriser l'autonomie du patient.

TÉLÉ ACCUEIL ASBL — SERVICE D'ÉCOUTE

☎ 107

Service d'écoute gratuit 24 h/24 7j/7

🌐 <https://tele-accueil.be/namur-brabant-wallon/>

Télé-Accueil c'est « Quelqu'un à qui parler ». Quand vous appelez Télé-Accueil, vous êtes accueilli et écouté par une personne qui vous propose un espace de paroles et vous accompagne le temps de l'appel. La personne qui vous écoute peut aussi **vous informer et vous orienter vers d'autres services**, dans le respect de votre rythme et de vos choix. L'écoute est proposée par une équipe de bénévoles, formés et encadrés par des professionnels. Les bénévoles de Télé-Accueil sont à l'écoute de toute personne qui ressent le besoin ou l'envie de parler, quelles que soient ses préoccupations.

SENIOR MÉDIATION – ENCOURAGER LE DIALOGUE EN CAS DE CONFLIT

📍 c/o Infor-Homes Bruxelles

Boulevard Anspach, 59, 1000 Bruxelles

☎ 02/219.56.88 ✉ inforhomes@misc.irisnet.be

🌐 www.inforhomesasbl.be/fr/senior-mediation

Initiative d'Infor-Homes qui **encourage le dialogue entre la personne malade et ses proches lorsqu'ils sont en conflit** (ou veulent éviter de l'être), avec l'aide d'un médiateur impartial soumis au secret professionnel. Le but est de dégager un accord durable et acceptable par tous. Tous les protagonistes doivent être d'accord pour participer.

ÉCOUTE SENIORS

📍 59 boulevard Anspach, 1000 Bruxelles

☎ 02/223.13.43

➡ Le lundi et le mercredi de 12 h 30 à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h 30

✉ ecouteseniors@inforhomesasbl.be

🌐 www.inforhomesasbl.be/fr/senior-mediation

Écoute seniors propose **une écoute personnalisée et un appui**. Avec vous, Écoute Seniors peut envisager des pistes de mieux être et rechercher, si nécessaire, un professionnel susceptible de vous aider.

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

☎ 0800/32 123

Service de prévention par téléphone gratuit 24 h/24 7j/7

Le Centre de Prévention du Suicide propose **un soutien psychosocial de la personne en crise suicidaire et de son entourage**, en collaboration avec différents hôpitaux bruxellois, ainsi qu'avec les médecins généralistes, les maisons médicales et d'autres intervenants du réseau psychomédicosocial. Reconnaître la souffrance associée à une crise suicidaire constitue un point de départ essentiel dans l'accompagnement. Une aide psychosociale accessible rapidement, en complément du suivi médical, permet de réduire le risque de récurrence de la personne.

BIEN VIEILLIR ASBL – CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

📍 Rue Lucien Namèche, 2bis 5000 Namur

☎ 081/65.87.00

🌐 <https://www.lebienvieillir.com/>

➡ Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

L'ASBL propose des consultations psychologiques sur mesure pour évoquer vos difficultés de la vie quotidienne ou celles de vos proches (mémoire, dépendance, deuil, diagnostic de type Alzheimer, etc.) ;

- Consultations d'une heure au Bien Vieillir (50 €) ou à votre domicile (60 €)
- Accompagnement à la demande, au rythme qui vous convient le mieux
- Remboursement possible via votre mutuelle

SOUTIEN POUR AÎNÉS EN SITUATION DE HANDICAP

Handicontact

- Demande de pensions et d'allocations pour personnes handicapées :

Isabelle Piérard (CPAS de Chastre)

☎ 081/62.27.30

✉ isabelle.pierard@cpas-chastre.be



- Demande d'informations sur les actions menées pour les personnes en situation de handicap à Chastre :

Service de cohésion sociale
de Chastre

☎ 010/65.44.64

✉ cohesionsociale@chastre.be

S'informer sur le handicap

- Une question sur le handicap ? Consultez le Wiki wallon pour l'information des personnes handicapées :

🌐 <https://wikiwiph.aviq.be/>

- Centre de documentation :

🌐 <https://www.aviq.be/handicap/documentation/documentation/index.html>

- Mieux comprendre le handicap :

🌐 <https://www.aviq.be/handicap/documentation/publications/Comprendre/index.html>



CONSEIL CONSULTATIF POUR L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE (CCIPH)

John Hooijschuur (président)

☎ 0475/84.69.03

✉ john.hooijschuur@hotmail.com

🌐 <https://www.chastre.be/ma-commune/vie-politique/conseils-consultatifs/conseil-consultatif-pour-lintegration-de-la-personne-handicapee>

À Chastre, un **Conseil Consultatif** composé de 13 acteurs locaux (habitants, élus, service de cohésion sociale) se réunit 4 fois par an **pour intégrer les besoins des personnes en situation de handicap dans les politiques et projets communaux**. Ce Conseil a été mis en place pour mieux cerner les besoins des personnes en situation de handicap et pour prendre des mesures concrètes pour répondre à leurs attentes au niveau de la vie quotidienne. Il y a aussi un rôle d'information concernant les différentes initiatives mises en place.

- Consultez les **procès-verbaux des réunions du CCIPH** :

🌐 <https://www.chastre.be/ma-commune/vie-politique/conseils-consultatifs/conseil-consultatif-pour-lintegration-de-la-personne-handicapee>



SOUTIEN FACE À LA MALADIE

APIA – GARDES MALADES

☎ 0472/77.88.37

🌐 www.apia.be

✉ info@apia.be

➡ Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

L'Apia est une ASBL totalement indépendante qui propose des services de **gardes à domicile et d'aide aux aînés** en Wallonie et à Bruxelles.

MALADIE D'ALZHEIMER

Les associations de patients

ALZHEIMER BELGIQUE

📍 40 rue Montoyer, 1000 Bruxelles

☎ 02/428 28 10

✉ secretariat@alzheimerbelgique.be

🌐 www.alzheimerbelgique.be

LA LIGUE ALZHEIMER

📍 Rue Walthère Jamar 231/1, 4430 Ans

☎ 04/229 58 10

N° d'appel unique gratuit dans les trois langues nationales :

☎ 0800-15 225

🌐 www.alzheimer.be

Service pour aidant proche

BALUCHON ALZHEIMER BELGIQUE ASBL

📍 Chaussée de Wavre 1326 à 1160 Bruxelles

☎ 02/673.75.00

🌐 www.baluchon-alzheimer.be

Service de soutien et d'accompagnement à domicile des familles dont un des proches est atteint de la maladie d'Alzheimer.

Autres sites d'informations

🌐 www.alz.ch

🌐 <https://alzheimer.ca/fr>

🌐 www.alzheimer-schweiz.ch/fr

MALADIE DE PARKINSON

L'ASSOCIATION PARKINSON ASBL

📍 Chemin de la Foliette, 4/1 5000 Namur

☎ 081/56.88.56

✉ info@parkinsonasbl.be

🌐 www.parkinsonasbl.be

➡ Permanence : tous les jours, 9 h-16 h 30

L'« Association Parkinson » **cherche à améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladie de Parkinson et de leur entourage en leur proposant une écoute et une information.** Elle vise également à favoriser les rencontres entre conjoints, enfants et proches.

CANCER

CANCER INFO

☎ 0800/15 801

🌐 www.cancer.be

➡ Tous les jours ouvrables de 9 h à 18 h

Face au cancer, vous n'êtes pas seul. Cancerinfo est là pour vous accompagner et pour répondre à vos interrogations liées au cancer en toute confidentialité. Cancerinfo s'adresse aux personnes touchées par la maladie, mais aussi à leur entourage au sens large : famille, amis, collègues, enseignants, etc. L'ASBL met à votre disposition une ligne **d'aide téléphonique gratuite.** Vous pouvez les contacter pour toutes questions sur le cancer.

CANCER ET PSYCHOLOGIE ASBL

📍 Rue Louis Loiseau 39 à 5000 Namur

☎ 081/81.31.99

Association composée de **psychologues et de psychothérapeutes spécialisés dans l'accompagnement des personnes touchées par la maladie grave** (le malade et ses proches) **et le deuil.** L'entretien téléphonique n'entraîne aucun paiement d'honoraire, et l'appelant qui désire un suivi psychologique peut en faire la demande.

LA VIE-LÀ

📍 Rue du Roi Chevalier 3 à 1340 Ottignies-LLN

☎ 010/40.27.14

🌐 www.lavielaottignies.org

✉ info@fondationlavie-la.org

La Vie-là, est une « **maison de soutien** », ouverte à tous les patients traités à la Clinique Saint-Pierre

(Ottignies) **pour un cancer, pendant le traitement et pendant l'année qui suit**. Ses objectifs sont d'améliorer la qualité de la vie, de réduire le taux de récurrence et d'améliorer les chances de guérison, de créer un lien social. Chaque mois, la Vie-là propose des massages, des thérapies manuelles, des ateliers, des soins esthétiques, du renforcement mental, des activités physiques, des groupes de parole, etc.

SOUTIEN POUR LES AIDANTS PROCHES**AIDANTS PROCHES ASBL**

📍 4 route de Louvain-la-Neuve baie 2

5001 Belgrade

☎ 081/30.30.32

➔ Permanence Info'Aidants les lundis, mercredis, jeudis de 10h à 16h

✉ infoaidants@aidants.be

➔ Tous les jours par email

🌐 www.aidants-proches.be/fr

Vous aidez un proche ? Votre conjoint, un parent, un enfant, un ami, un voisin, etc. un proche en perte d'autonomie Vous lui apportez un soutien moral, physique ou matériel, régulièrement ou quotidiennement. N'hésitez pas à les contacter si **vous avez besoin ou envie d'une écoute ou d'informations**. Une permanence est à votre disposition.

LE RÉSEAU SAM POUR LES AIDANTS PROCHES

📍 Boulevard De Smet de Naeyer 570

1020 Bruxelles

Permanence téléphonique : (7/7 j 24/24)

☎ 02/474.02.44

avec une permanence juridique le jeudi !

✉ info@reseau-sam.be

🌐 www.reseau-sam.be/f

SAM c'est un réseau mis à disposition des personnes qui accompagnent plus ou moins régulièrement un proche subissant une perte d'autonomie liée à la maladie, à un accident, à un handicap ou tout simplement en raison de son âge. Ce réseau répond aux besoins d'information, d'échanges, d'écoute des aidants.

SIMILIES ASBL**GROUPE DE PAROLE POUR LES FAMILLES**

📍 Avenue Junon 6, 1450 Chastre

☎ 010/65.64.62

📘 [similieswallonieasbl](https://www.similieswallonieasbl.be)

En Wallonie, l'ASBL propose un soutien et un service d'information aux familles et amies de personnes atteintes de troubles psychiques en leur proposant des lieux de rencontre, d'écoute et d'échange sur les maladies psychiques ainsi que des permanences.



FIN DE VIE

Soins palliatifs et fin de vie

Les soins palliatifs portent une attention toute particulière au patient en fin de vie. Assurer le confort physique du patient est indispensable pour laisser place à l'expression des interrogations et aux échanges. Les soins palliatifs ne prétendent pas être la recette miracle rendant la mort « belle », mais sont un moyen de traverser le chemin de la fin de vie. Ils laissent partir le patient sans le retenir ou accélérer son départ.

FÉDÉRATION WALLONNE DES SOINS PALLIATIFS FWSP

📍 175 rue des Brasseurs, 5000 Namur

☎ 081/22.68.37

✉ fwsp@skynet.be

🌐 www.soinspalliatifs.be

- **Soins palliatifs** : nos droits : Les soins palliatifs constituent cet ensemble de soins destinés à améliorer la qualité de vie d'un patient arrivé au terme de son existence.
- **Une aide financière** : La mutualité peut octroyer une aide financière à une personne arrivée en fin de vie et qui opte pour les soins palliatifs à domicile. Le malade doit toutefois répondre à une série de conditions dont la première est d'avoir exprimé le désir de mourir à domicile, mais aussi : être inscrit à une mutualité, souffrir d'affections irréversibles, nécessiter éventuellement l'intervention de personnes qualifiées, etc. C'est le médecin de famille qui informe le médecin-conseil de la mutualité ou de l'office régional. En cas d'avis favorable de ce dernier, la mutualité verse immédiatement le montant de l'aide financière (renouvelable une seule fois).
- **Un congé pour soins palliatifs** : Tout salarié ou agent de la fonction publique peut obtenir une interruption de carrière (partielle ou complète) d'un mois (renouvelable) en vue de prodiguer des soins palliatifs. Cette mesure s'assortit d'une allocation mensuelle si l'interruption de carrière est complète. Vous devez introduire une demande accompagnée d'une attestation médicale auprès du service d'interruption de carrière de l'ONEM. Ni l'accord de l'employeur ni un lien de parenté ou de cohabitation avec le patient ne sont requis.

PALLIUM – PLATEFORME DE CONCERTATION EN SOINS PALLIATIFS DU BRABANT-WALLON

📍 Avenue Henri Lepage 5, 1300 Wavre

☎ 010/ 39 15 75

✉ coordination@pallium-bw.be

L'équipe de Pallium **accompagne les patients et aidants proches confrontés à la fin de vie**. Vous pouvez toujours faire appel à Pallium pour vous aider à trouver une réponse à une question sur la fin de vie, pour vous fournir des réserves de documents, pour un soutien psychologique si vous êtes confrontés personnellement ou professionnellement à une situation palliative ou à un deuil.

L'équipe met à votre disposition divers outils vous permettant de réfléchir aux aspects concrets à prendre en compte en fin de vie. Vous pouvez les appeler pour obtenir des carnets pleins de ressources et de bonnes questions.

- **En route pour la vie** : un carnet qui permet un processus de réflexion personnelle, d'inviter au dialogue la famille, les proches, les soignants, le médecin généraliste. Ce carnet permet à tout un chacun de commencer cette réflexion seule, de façon autonome. C'est un moment d'affirmation de choix et libertés face à la fin de vie :

🌐 https://www.uvcw.be/no_index/files/289-pspa-carnet-grand-public.pdf.

- **Un carnet de vie** : Ce carnet comprend différents volets concernant les souhaits que vous souhaitez exprimer pour votre fin de vie. Ils seront pris en compte dans la mesure du possible :

🌐 https://www.uvcw.be/no_index/files/285-pspa-1-carnet-de-vie.pdf.

- **Un carnet de déclaration de volonté** : ce carnet comprend les différents documents légaux concernant les choix de fin de vie (mandataire, personne de confiance, déclaration anticipée relative au traitement, déclaration anticipée d'euthanasie, don d'organe et don de corps) :

🌐 https://www.uvcw.be/no_index/files/286-pspa-2-carnet-declarations-de-volonte.pdf.

- **Conditions d'utilisation :** Ce carnet est destiné aux personnes qui sont amenées à m'accompagner en fin de vie et sera utilisé dans le respect de mes volontés au cas où et tant que je ne suis plus capable de prendre moi-même une décision :

 https://www.uvcw.be/no_index/files/287-pspa-3-carnet-conditions-d-utilisation.pdf.

DOMUS ASBL — ÉQUIPE DE SOUTIEN À DOMICILE EN SOINS PALLIATIFS

 Rue de Bruxelles 8-10 à 1300 Wavre

 010/84.15.55

 www.domusasbl.be

Association pluraliste de soutien en soins palliatifs à domicile du Brabant wallon. Les soins continus et palliatifs visent la prise en charge, à domicile, de patients atteints d'une maladie susceptible d'entraîner la mort et pour laquelle les traitements curatifs n'ont plus d'effet. Domus répond à ce besoin et permet ainsi aux personnes qui le désirent de vivre leur fin de vie, dans les meilleures conditions possibles, chez eux, en maison de repos ou dans toute institution d'hébergement agréée.

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ ASBL — ADMD

 Maison de la Laïcité Condorcet

Avenue du Centenaire 20 à 1320 Hamme-Mille

 0472/25.32.65

 info@admd.be

 www.admd.be

L'association s'efforce d'apporter à ses membres toute l'aide et le soutien légalement possible pour obtenir le respect de leurs volontés relatives à leur traitement ou à leur fin de vie. L'ADMD propose à ses membres deux types de déclarations anticipées et leur donne tous les conseils utiles pour assurer le respect de celles-ci :

- **La déclaration anticipée d'euthanasie :** un document qu'une personne lucide, malade ou non, rédige pour l'avenir, dans l'éventualité où elle se trouverait dans une situation où l'euthanasie pourrait légalement être pratiquée, mais serait en état d'inconscience
- **La déclaration anticipée de refus de traitements :** pour préciser les traitements que l'on refuse pour le cas où l'on deviendrait incapable de s'exprimer.

BON À SAVOIR !

Vous pouvez remplir des formulaires de déclarations anticipées pour faire respecter vos dernière volonté

 Avenue du Castillon 71,
1450 Chastre

 010/65.44.84

 population-etatcivil@chastre.be

De son vivant et par écrit, toute personne peut informer sa commune de ses dernières volontés. En Belgique, il existe 5 déclarations anticipées que vous pouvez remplir avec l'aide du Service Population (voir ci-dessous). Le service population procède alors à l'enregistrement de ces informations dans le Registre national des personnes physiques. Leur enregistrement est vivement conseillé ainsi que le dépôt d'une copie dans le dossier médical. Vous pouvez à tout moment modifier ou révoquer ces dernières volontés. Par contre, personne,

même un conjoint, enfant ou parent, ne peut s'opposer à la volonté exprimée par le défunt dans ces déclarations enregistrées de son vivant. Nous vous conseillons de parler de vos choix avec votre famille, votre médecin traitant, votre représentant ou à une personne de confiance.

Refus de soins ou non-acharnement thérapeutique

Cette déclaration anticipée négative doit être complétée avec l'aide d'un médecin, pour préciser le type de soins que vous désirez refuser. Comme pour toutes les déclarations, un mandataire peut être nommé, différent et prioritaire sur le représentant légal. La durée de validité de la déclaration de volontés relative au traitement est illimitée. Elle peut

être modifiée ou supprimée à tout moment. Dans ce cas, il faut évidemment en avvertir les personnes à qui elle a été remise. Pour avoir force juridique, la déclaration anticipée négative doit être datée et reprendre la signature de toutes les personnes qui y sont mentionnées. Télécharger la déclaration :

 https://www.calbw.be/sites/default/files/formulaire_refus_de_soins.pdf

Euthanasie

Pour être pratiquée, une euthanasie doit rencontrer trois conditions essentielles :

- Se baser sur une demande volontaire (sans pression extérieure), réfléchie et répétée (en dehors de tout état dépressif);
- La personne doit souffrir d'une affection incurable, grave, sans issue, due à une maladie ou à un accident
- L'affection doit entraîner des souffrances physiques ou psychiques constantes, insupportables et inapaisables.
- Le patient doit être majeur ou mineur et apte à exprimer valablement sa volonté.

Cette déclaration anticipée doit être complétée librement et consciemment, par la personne concernée en présence de deux témoins majeurs dont l'un, au moins, n'a aucun intérêt matériel au décès du demandeur. Bon à savoir : 1) la déclaration est à durée illimitée. 2) La déclaration peut à tout moment être adaptée ou supprimée. 3) Il est possible d'y mentionner des personnes de confiance qui aviseront le médecin traitant de la volonté d'euthanasie. 4) Cette déclaration n'est pas à confondre avec la déclaration de refus d'acharnement thérapeutique. Télécharger la déclaration :

 https://www.calbw.be/sites/default/files/formulaire_relative_a_leuthanasie.pdf

Le don d'organes

Selon la législation belge, chaque personne, quel que soit son âge, est un donneur d'organes potentiel. Ceci signifie qu'en cas de mort cérébrale, les médecins peuvent prélever les organes nécessaires à une greffe. Mais en pratique, cela ne se produit que rarement, car les familles, éprouvées par

le deuil, s'y opposent. Remplir un formulaire de consentement reste donc utile puisque le souhait du patient devient de ce fait incontestable : don ou refus. Télécharger la déclaration :

 https://www.calbw.be/sites/default/files/formulaire_dons_dorganes.pdf

Le don du corps à la science

On peut léguer son corps à la faculté de médecine d'une université pour qu'il serve à l'enseignement, à l'étude de l'anatomie ou à la recherche, afin de faire progresser les connaissances dans le domaine des sciences de la santé. Pour léguer son corps à la science, il faut avoir rempli un formulaire de « promesse de don de corps ». Celle-ci doit être datée et signée et indiquer le sort que l'on souhaite réserver à son corps après les études et expériences auxquelles il aura servi : l'inhumation ou l'incinération, et le souhait ou non que la famille en soit avertie. Le formulaire doit être ensuite envoyé au service destinataire du legs, c'est-à-dire au secrétariat du laboratoire d'anatomie de l'université de son choix. Un double est conservé par le donneur ou par une personne qui a sa confiance. L'université envoie généralement au donateur un accusé de réception ou une fiche à joindre à sa carte d'identité afin que les proches ou héritiers en soient informés.

Dernières volontés en matière de sépulture et d'obsèques

Toute personne a le droit de son vivant de choisir son mode de sépulture et d'obsèques, pour cela vous devez en informer l'officier d'état civil de la commune où vous résidez. Vous devez compléter une déclaration qui sera enregistrée au registre central des dispositions de dernières volontés/testament/notaire ou registre national des personnes physiques. Personne ne peut s'opposer à ce choix. Par ailleurs, vos souhaits peuvent également être transmis à un membre de la famille, une personne de confiance, à votre mandataire, au notaire, à l'entrepreneur de pompes funèbres, via une simple lettre. Il est possible de modifier vos volontés à tout moment. Télécharger la déclaration :

 https://www.calbw.be/sites/default/files/formulaire_sepultures_et_obseques.pdf

PROCÉDURE EN CAS DE DÉCÈS

SERVICE POPULATION DE LA COMMUNE DE CHASTRE

✉ cimetieres@chastre.be

☎ 010/65.44.84

La Commune de Chastre s'engage pour vous. Que vous ayez à faire face au décès d'un proche ou que vous organisez vos propres funérailles, soyez assurés du dévouement de nos services pour vous guider pas à pas dans ces formalités. Le Service « cimetières » est au service des citoyens et des entrepreneurs, pour organiser un cadre de deuil respectueux de tous et accueillant pour la nature. Trois services communaux, trois fossoyeurs et une commission consultative sont à votre disposition, réunis à l'adresse unique cimetieres@chastre.be. Vous pouvez y adresser toute question relative aux cimetières, ou vous adresser spécifiquement à l'un des services ci-dessous.

- ➡ Le lundi de 13 h à 19 h
- ➡ Le mardi de 8 h 30 à 12 h
- ➡ Le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
- ➡ Le jeudi de 8 h 30 à 12 h
- ➡ Le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Le Service travaux effectue les tâches d'entretien des cimetières et d'inhumation des corps. Merci de respecter le travail de nos fossoyeurs et de vous conformer à leurs injonctions.

En cas de problème urgent, vous pouvez contacter le service au ☎ 010/65.58.97.

Le Service environnement est à votre disposition pour toute question relative aux cimetières, en particulier celles en lien avec l'entretien des surfaces (sépultures et espaces verts).

Le Conseil consultatif « cimetières et patrimoine » assure à la fois une veille et des actions dans les cimetières et le petit patrimoine populaire : aspects législatifs et techniques, inventaires, orientation, etc.



INFORMATIONS PERSONNELLES

INFORMATIONS PERSONNELLES

FONCTION	NOM	CONTACT
MÉDECIN		
DENTISTE		
KINÉ		
PHARMACIE		

INFORMATIONS PERSONNELLES

FONCTION	NOM	CONTACT

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOTES

Tchin Tchin

VERRES PROGRESSIFS

QUELLE QUE SOIT VOTRE CORRECTION,
VOTRE 2^{ÈME} PAIRE DE LUNETTES
AVEC DES VERRES PROGRESSIFS
POUR 1€ DE PLUS*



* Pour l'achat d'un équipement optique équipé de verres progressifs, d'un montant total supérieur ou égal à 299€ TTC et quelle que soit la marque de vos verres, bénéficiez pour 1€ de plus d'une seconde paire à votre vue équipée de verres progressifs de même correction et identiques à ceux du premier équipement, hors options (un verre identique hors options étant un verre de même géométrie et du même verrier, organique CR39 blanc, non traité) et d'une monture à choisir dans collection Afflelou optique (au prix maximum de 99€ TTC) ou Afflelou solaire (au prix maximum de 59€ TTC). Offre valable dans tous les magasins ALAIN AFFLELOU de Belgique et du Luxembourg jusqu'au 31 décembre 2022. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours à l'exception de l'offre NEXTYEAR. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. Décembre 2021. SRL Alain Afflelou Belgique 0885.723.232.

Modèle photographie de droite : Ideale-25 vendu au prix maximum TTC de 149€.

ALAIN AFFLELOU

GEMBLoux - Chaussée de Charleroi, 142 - Tél. 081 98 05 52

THOREMBAIS - Chaussée de Wavre, 173 - Tél. 081 84 05 85